

SGMO



Saint-Germain-au-Mont-d'Or



2020 / 2026 Bulletin mi-mandat



Sommaire

3 > Edito

4 > Administration Générale

5 > Communication

6 > Finances

8 > Patrimoine immobilier

9 > Rénovation énergétique ★ PROJET DE MANDAT

10 > Transition écologique

13 > Urbanisme

15 > Mobilité

18 > Place à la biodiversité

20 > Végétalisation des cours d'école ★ PROJET DE MANDAT

23 > Jeunesse

28 > Les 4 vents ★ PROJET DE MANDAT

30 > Solidarités

33 > Participation citoyenne

35 > Patrimoine historique

36 > Culture sport associations

40 > Associations

44 > Elus non majoritaires

45 > Les élus

46 > Rayonnement intercommunal

47 > Conclusion

OURS

Mairie de Saint-Germain-au-Mont-d'Or
Directrice de la publication : Béatrice Delorme (Maire).
Crédit photo : Mairie - Shutterstock
Tirage à 1 500 exemplaires, diffusion gratuite
Imprimé sur papier 100 % recyclé
Conception et Réalisation : Rougevert Communication
Villefranche-sur-Saône 04 74 60 36 38 www.rougevert.fr





Édito

Chères habitantes, Chers habitants

Il y aura bientôt quatre ans, notre liste « Saint-Germain écologique et solidaire », annonçait en quelques mots la ligne de notre action sur les six années à venir.

En premier lieu, nous souhaitons remercier les agents qui nous accompagnent dans la réalisation de ce projet de mandat. Commencée en pleine période de confinement avec une situation financière de la commune très dégradée, cette aventure d'élus est une expérience incroyablement riche en événements. Il nous faut sans cesse adapter les projets et garder notre cap.

C'est de cela dont il nous semblait important de vous rendre compte à travers ce bulletin.

En un peu plus de trois ans, que de chemin parcouru. Sans se prétendre exhaustifs, nous avons choisi de vous présenter par délégation les réalisations abouties et en cours. Vous constaterez que nous n'avons renoncé qu'à 2 de nos 30 engagements de campagne : calculer l'impact carbone à l'échelle de la commune, qui est techniquement complexe et pas forcément pertinent et impulser la création d'une cuisine centrale bio intercommunale, et nous vous expliquerons dans ces pages pourquoi.



Sans s'autosatisfaire de ce constat, nous souhaitons à l'avenir transformer l'essai, celui de voir monter en puissance nos propositions en matière de démocratie participative. Vous retrouverez un graphique, celui dit de « l'échelle de la participation », vous permettant de repérer les niveaux décisionnels engagés et co-construits sur certains projets.

Vos élus ont écrit ce bulletin dans ce souci de transparence pour que chaque citoyen puisse se saisir des enjeux locaux et s'appropriier l'action publique. C'est aussi ça parler de démocratie participative.

Nous vous présenterons également comment la commune de Saint-Germain-au-Mont-d'Or participe à une dyna-

mique métropolitaine entre Val de Saône et Monts d'Or.

Enfin, vous retrouverez la liste des associations actives sur notre commune. Que chaque bénévole reçoive nos remerciements sincères pour sa contribution. Que nos aînés et les élus qui nous ont précédé et qui ont fait les choix nécessaires d'aménagement du territoire et d'équipements communaux pour faire de Saint-Germain une commune ouverte, dynamique, conviviale et où il fait bon vivre soient ici également salués.

Avec 90% de nos projets engagés, c'est avec force que nous portons l'ambition d'une commune tournée vers la transition écologique et un avenir solidaire.

90%
DE NOS PROJETS
ENGAGÉS

Fraternellement,

L'équipe municipale
et votre Maire,
Béatrice DELORME

Administration Générale

Une commune à votre service



ENGAGEMENT DE MANDAT

> Proposer un service public de proximité et de qualité

RÉALISATIONS

- > À notre prise de fonction, nous avons rapidement mis en évidence le besoin d'organiser certaines pratiques. Nous avons pu compter sur le professionnalisme des agents qui ont gagné en compétence et polyvalence. L'adaptation au contexte covid a accéléré ces changements nécessaires : formalisation de procédures internes, création d'une plateforme numérique de dématérialisation, mise en place du télétravail...
- > Les missions d'accompagnement social ne sont plus exercées par des agents administratifs mais par une professionnelle en travail social recrutée à mi-temps.
- > Certains postes ont évolué, nous avons choisi de créer un poste de directeur de services techniques qui

- accompagne les agents techniques, planifie et suit les chantiers, en lieu et place du poste de DGA (Directeur Général Adjoint).
- > Notre service jeunesse, qui, à lui seul représente la moitié des effectifs communaux, a été audité. Une restructuration interne nous permet de proposer le même niveau de service le mercredi et davantage de places pour les Saint-Germinois pendant les vacances scolaires. Nous avons mis un terme à la convention d'accueil préexistante avec la commune de Quincieux.
 - > Pour garantir la qualité de ce service nous avons transformé les contrats précaires préexistants en des contrats plus pérennes à temps plein pour nos

animateurs. Deux postes de directeur adjoint les accompagnent.

- > Un poste qualifié de chargé de communication a été créé en 2023. Cet agent porte également la politique culturelle de la commune et la bibliothèque.
- > La commune est régulièrement site de formation pour des agents en reconversion ou pour des étudiants.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

- > Stockées dans les caves de la mairie, les archives devront faire l'objet d'une mission d'archivage complexe et coûteuse d'ici la fin de notre mandat.

FOCUS

Sécurité : Police municipale ou ASVP ?

Depuis 2017, le poste d'agent de police municipale n'est plus pourvu.

Un agent assermenté ASVP est chargé de la sécurité de la voirie. Il a la capacité de mettre des amendes pour stationnement et sécurise les entrées et sorties de classe.

La brigade de gendarmerie effectue des rondes régulières et rend compte à la commune de ses interventions.

Les services de gendarmerie ne notent aucune évolution significative des délits sur notre commune ces 4 dernières années



BONUS

Atelier espace numérique à disposition à la bibliothèque.

Services communaux ouverts 6j/7.

Possibilité de prise de rdv en dehors des heures d'ouverture de l'accueil.

Deux postes de service civique ouverts au recrutement et attachés au service social et à la bibliothèque.

Maintien d'une ATSEM par classe avec l'ouverture de la 6^e classe.



Communication

Vous informer !

RÉALISATIONS

> Nous avons accordé une importance particulière à la communication lors de ces 3 dernières années. Si cette dernière ne faisait pas partie des axes majeurs de notre programme, nous avons progressivement changé notre manière de faire et travaillé à une meilleure visibilité de l'action communale.



ÉVOLUTION DE NOS MOYENS DE DIFFUSION

> Le site internet :

- De nouvelles rubriques ont été créées et alimentées en documentation.

> Les supports numériques :

- Le compte Instagram de la commune a vu le jour, ajouté au compte Facebook. Publications simultanées sur les 2 supports, permettant de toucher un public varié et des habitants de plusieurs générations.

- La mise en place d'une application téléchargeable sur smartphone et accessible depuis un navigateur sur PC : l'application Panneau Pocket. Accès à toutes les informations de la commune dans votre poche, de manière rapide, synthétique et pratique.

> Forme de nos communications :

- Systématisation de l'usage de supports visuels sur les réseaux sociaux et sur les autres supports. Améliore la lisibilité et la mémorisation des informations.

- Travail d'une identité visuelle et graphique pour les communications récurrentes (Conseils municipaux, informations à destination des habitants, etc.). Simplifie la publication par les services, et la lisibilité pour les habitants.

> Un nouveau panneau lumineux :

- Nécessité de remplacer un matériel devenu obsolète

- Investissement de 20 000 € permettant un accès à un matériel moderne offrant de plus larges possibilités.

LE PETIT POTIN FAIT PEAU NEUVE

Un souci constant de vous partager de manière détaillée et actualisée les informations relatives à la commune. Les dossiers traités par l'équipe municipale sont nombreux, les événements communaux sont denses, aussi les petits potins se font plus étoffés.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

> Le site internet devra être repris et rénové.

INFOS

@saint_germain_au_mont_d_or

@SGM069

PanneauPocket

www.saintgermainaumontdor.org

Finances

Une maîtrise des dépenses et des recettes



ENGAGEMENT DE MANDAT

- > Avoir une gestion rigoureuse des dépenses publiques

RÉALISATIONS

- > **Maintenir la qualité de service public et investir sans augmenter les impôts, c'est possible !**
- > En dépit d'un **contexte économique très défavorable**, marqué par une forte inflation (des matières premières et par les hausses du coût de l'énergie, (plus de 20% en 2023), l'engagement de ne pas augmenter les taux d'imposition communaux est tenu. Ce choix responsable est le fruit d'une gestion rigoureuse des dépenses engagée par l'ensemble des services. En complément, une démarche active de recherche de financements et de subventions externes a permis d'améliorer le niveau de recettes de la ville.

EFFICACITÉ DE LA DÉPENSE PUBLIQUE

- > **Nous concentrons nos efforts sur l'optimisation de nos dépenses**, pour que chaque euro soit utilisé le plus efficacement possible : mise en concurrence pour acheter au meilleur prix, mu-

tualisation à chaque fois que cela est possible, rénovation énergétique des bâtiments municipaux, dématérialisation des outils... Ces efforts du quotidien nous permettent d'améliorer la qualité des services rendus à la population, tout en conservant un budget constant.

SÉCURISATION

- > Notre gestion comptable rigoureuse a permis d'obtenir en 2023, **l'indicateur de pilotage comptable, attribué par la DGFIP** (Direction Générale des Finances Publiques), de **94.44%** en 2022 contre 76.92% en 2020 (moyenne de notre strate à 85%).
- > En 2023, le Budget Prévisionnel a été tenu sans besoin d'y apporter des modifications en cours d'année.

TRANSPARENCE DÉSENETTEMENT

- > En 2022, un audit du CDG69 (Centre de Gestion) a mis en exergue la situation financière dégradée de la

commune dès 2020. Cela faisait suite au covid mais aussi aux emprunts contractés en fin de mandat précédent à hauteur de 2 250 k€ pour les travaux d'extension du groupe scolaire et de rénovation du gymnase, en raison du faible taux de subventions obtenu (11%). La municipalité avait, à la suite, vu sa capacité d'autofinancement fortement réduite.

- > Conformément aux préconisations de cet audit, pour 2023, un excédent de 500 k€ est attendu, ce qui permettra à la commune de retrouver une capacité d'auto-financement permettant de financer les investissements inscrits au mandat. Nous projetons d'investir 3 millions d'euros pour les grands projets (végétalisation des cours d'école et rénovation thermique). Nous nous fixons un objectif de taux de subvention de 50% HT de ces grands projets.

FOCUS

Budget communal, comment ça marche ?

Le budget comporte deux sections : l'investissement et le fonctionnement qui doivent chacune être équilibrées en dépenses et recettes. En 2023 notre budget prévisionnel en fonctionnement était de 3 926 724,27€ et en investissement 1 736 092,26€



OPTIMISATION

> Les **suivi comptable et financier** ainsi que la mise en place de **procédures comptables rigoureuses** constituent des outils efficaces des dépenses de gestion courante et permettent de connaître avec précision les coûts de fonctionnement des services et équipements publics, et le coût réel des différentes politiques publiques : enfance-jeunesse, patrimoine, culture...

> Une **vigilance** toute particulière a été portée sur l'évolution de la masse salariale suite à la hausse, en 2020, du fait des contraintes liées au Covid.

En 2023, la masse salariale est en baisse malgré les hausses de point d'indice. Sa part dans le budget reste nettement plus élevée que les moyennes des communes de notre taille.

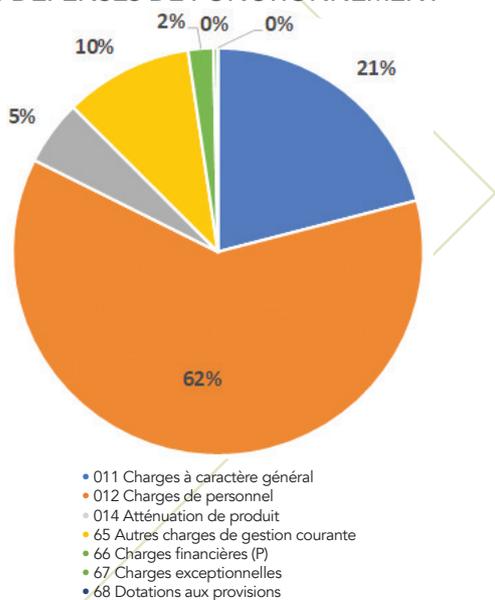
COMPENSATION

> On observe une **baisse continue de la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) de la part de l'Etat** : -20% entre 2019 et 2023 ! La perte financière est estimée sur cette période à **133 000 €**. Comme toutes les collectivités de France, nous espérons une reconduite du dispositif d'amortissement de la hausse des coûts de l'énergie mis en place en

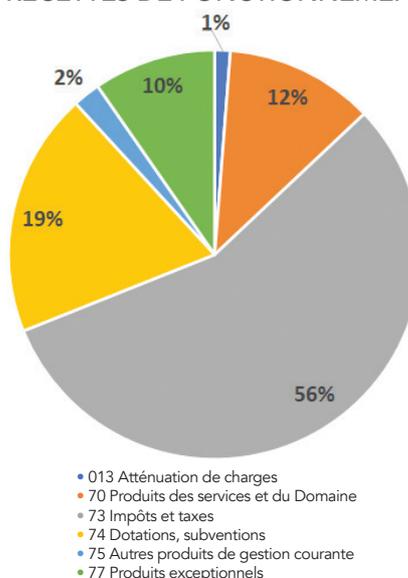
2022 mais il n'est pas pour l'heure reconduit.

> En 2023, du fait de la réforme de la fiscalité, l'état a **décidé de reverser aux communes la part fiscalisée de la taxe d'habitation de l'établissement public des énergies** représentant **184 975 €** pour notre commune. Une demande d'annulation de la délibération validant le vote de notre budget prévisionnel 2023 a été faite par un élu non majoritaire. Sa demande de QPC (Question Prioritaire de Constitutionnalité) a été qualifiée par le tribunal administratif de « **dépouvue de caractère sérieux** » et n'a pas été suivie.

COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - RÉPARTITION DES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT



COMPTE ADMINISTRATIF 2022 - RÉPARTITION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

> Un travail sur les bases fiscales locatives est engagé avec la DGFIP par le biais du logiciel Fiscalis, afin d'actualiser la classification des logements suivant les travaux déclarés et constatés les années antérieures.

0%
D'AUGMENTATION
des taux communaux
d'imposition

940€
DE DETTE
/ HABITANT

DURÉE DE
DÉSENDETTEMENT*
5,54 années
EN 2022
(contre 13,27 années
en 2021)

* Ce ratio détermine la capacité de désendettement de la commune. Le seuil de vigilance de ce ratio est de 8 années, le seuil d'alerte est à 12.



Patrimoine immobilier

Entretien et rénover les bâtiments communaux



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Réaliser un diagnostic de nos équipements
- > Entretien, rafraîchir et embellir les locaux
- > Mieux gérer nos consommations énergétiques



RÉALISATIONS

GROUPE SCOLAIRE

- > Installation de classes dans l'extension et affectation des salles libres au coeur de l'école au service Acti'jeunes.
- > Installation d'une 6^e classe à la maternelle.
- > Déménagement des bibliothèques maternelle et primaire.
- > Aménagement d'un espace repas et salle des professeurs à l'école maternelle.
- > Contrôle du système de chauffage, régulation de la température à 19° dans les classes.
- > Différents travaux d'entretien et de mise en sécurité à l'école maternelle, changement de serrures, de la porte salle des miroirs non-étanche à

l'air, travaux de peinture, débouage du système de chauffage et aménagements divers.

SALLE GEORGES BRASSENS

- > Rénovation des sièges, de l'éclairage et de la peinture.

MAIRIE

- > Remplacement de la chaudière.

ÉGLISE

- > Etude de la structure avec une architecte du patrimoine.

PÔLE JEUNESSE

- > Installation d'une baie coulissante avec volets roulants électrique en place d'un équipement non étanche à l'air.

CRÈCHE

- > Changement du revêtement de sol.
- > Rénovation complète de la « salle de changes ».
- > Changement de la chaudière.
- > Mise en place d'une pergola « bioclimatique ».

TENNIS COUVERT

- > Réparation des fuites sur la bâche de la couverture.

ANNEXE DE LA SALLE DE LA TOUR

- > Renforcement du garde-corps.

FOCUS

Face aux avaries des équipements communaux constatées à notre prise de mandat, nous avons créé un poste de directeur des services techniques. De plus, chaque année, une somme de 150 000 € est fléchée pour les travaux d'entretien de ces équipements.

Ainsi, l'assurance dommage ouvrage a pu être engagée pour les fuites d'eau au gymnase et les grands projets de mandat que sont la rénovation thermique des bâtiments communaux et la végétalisation de la cour d'école sont suivis de près.



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Gymnase Georges Brassens : rénovation des sanitaires et du bar.
- > Salle Maryse Bastié : remplacement du garde-corps de la coursive.
- > Eglise : reprise des enduits des voûtes.
- > Mairie : retrait de l'amiante dans les sous-sols et agencement des archives.
- > Cimetière : Agrandissement du columbarium et mise en place de nouvelles cavurnes.

Rénovation énergétique

PROJET
DE MANDAT



ENGAGEMENT DE MANDAT

> Montrer l'exemplarité de la puissance publique : engager la rénovation énergétique et de mise aux normes des bâtiments publics

ÉTAT D'AVANCEMENT

- > Notre commune doit s'engager, avec exemplarité, dans une amélioration de son patrimoine bâti pour réduire sa consommation énergétique. Comme tous les propriétaires de bâtiments tertiaires (autre qu'habitations) présentant une surface de plus de 1 000 m², nous devons appliquer le décret tertiaire et les économies attendues sont fixées par paliers successifs.
- > Ainsi, par rapport à leur consommation initiale, il faudra que nos bâtiments économisent 40% d'énergie d'ici 2030, 50% d'ici 2040 et même 60% d'ici 2050 !
- > Si le premier objectif est atteignable, les deux suivants ne le seront qu'en envisageant une rénovation efficace et progressive des bâtiments les plus énergivores.
- > Pour ne pas « tuer les gisements d'économie d'énergie », nous devons nous assurer que chaque intervention soit à la fois très efficace mais que l'ensemble des travaux possibles restent techniquement envisageables sans pour autant défaire ce qui a déjà été fait. Un véritable casse-tête en somme !
- > Pour une parfaite rénovation énergétique, il faudrait idéalement réaliser tous les travaux nécessaires en une fois, et de manière coordonnée. Etant donné les surfaces à rénover, notre capacité d'auto-financement et les subventions mobilisables, nous avons opté pour une première phase de travaux se concentrant principalement sur l'amélioration du confort au sein de l'école Françoise Dolto, de la crèche et de la mairie.
- > L'école a été construite par tranches successives. Plusieurs bâtiments sont mal isolés et peu ventilés, ce qui les rend très inconfortables, particulièrement en été.
- > La crèche nécessite une nouvelle ventilation et des protections solaires remises à neuf.
- > Enfin, la mairie a besoin de nouvelles menuiseries, performantes et étanches, des protections solaires efficaces au sud, un complément d'isolation dans les bureaux et une ventilation mécanique.
- > Accompagnés par un assistant à maîtrise d'ouvrage (Bureau d'Etudes Timeov), nous avons lancé cette année un appel d'offre dit « **Marché Global de Performance** », pour un montant de plus de 2,5 M€. Nous envisageons à ce jour de mobiliser plus de 50% de subventions sur ce budget.
- > Ce type de marché (conception, réalisation et suivi les premières années d'exploitation) engage les entreprises dans une obligation de résultats, concrets et mesurables. Il faut un certain volume de travaux pour que cet engagement soit intéressant. Aussi, pour encourager les groupements d'entreprises à répondre, nous avons décidé de lancer un appel d'offre commun avec la commune de Lissieu.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

> Premiers travaux prévus en 2025

FOCUS

Pour rénover efficacement une aile de l'école primaire, il s'agira de commencer par limiter les besoins en travaillant sur « l'enveloppe » (murs, menuiseries, toiture) afin qu'elle soit à la fois bien isolée avec une bonne inertie intérieure, et une bonne étanchéité à l'air. Cette dernière notion permettra de rendre très efficace une ventilation à récupération d'énergie.

Il sera ainsi possible d'avoir un air sain et renouvelé dans les classes, tout en limitant les pertes de chaleur en hiver ou l'entrée d'air chaud en été.

A l'intérieur, l'inertie du bâti ancien (murs et sols) permettra de réguler les apports internes (chaleur dégagée par les occupants et le matériel électrique).

Pour empêcher trop d'apports solaires et donc la surchauffe, des pro-

tections extérieures empêcheront les rayons du soleil de pénétrer directement dans les salles sans pour autant les plonger dans le noir.

Enfin, comme le besoin énergétique existera toujours, nous envisageons d'en produire une partie de manière locale et renouvelable, en installant par exemple des panneaux photovoltaïques sur la toiture rénovée.

Transition écologique

Economiser l'énergie



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Intégrer un projet intercommunal de production d'énergie verte locale sur le modèle des centrales villageoises
- > Accompagner les particuliers sur l'autonomie énergétique
- > Montrer l'exemplarité de la puissance publique

RÉALISATIONS

- > L'audit énergétique des bâtiments publics était une étape indispensable pour une démarche responsable de transition, écologique, mais nous sommes allés plus loin.

RÉNOVATION DE L'ÉCLAIRAGE PUBLIC

- > Le SIGERLY (Syndicat Intercommunal de Gestion des Energies de Région LYonnaise) accompagne 66 communes dont la nôtre dans l'élaboration d'une politique plus économe et écologique.
- > Il conseille, assure le suivi au quotidien et le renouvellement des 800 points lumineux installés sur notre commune et a en charge les travaux d'enfouissement des réseaux.
- > Les principaux objectifs du schéma directeur :

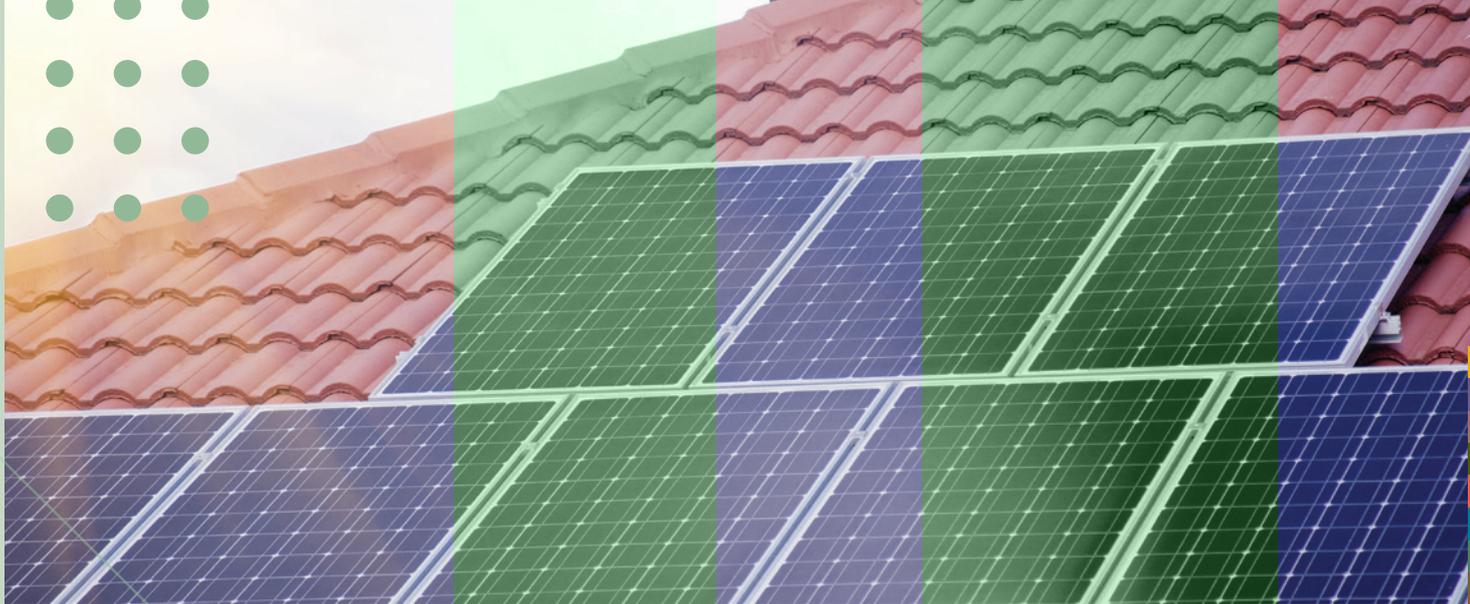


- Réduire la consommation pour éviter un gaspillage énergétique.
- Générer des économies de coûts de fonctionnement pour la commune.
- Lutter contre la pollution lumineuse pour préserver la biodiversité.
- Limiter l'impact de l'éclairage nocturne sur la santé humaine.
- Valoriser l'astronomie par l'observation des étoiles.

- > En 2019 la commune s'est engagée dans une extinction partielle de l'éclairage public.
- > Ces trois dernières années, 113 points lumineux sont passés en LED :
 - Bord de Saône, avenues de la Paix et du 2^e Spahis, chemin de Maintenu, montée de la Tour et place de l'Eglise, chemin des carriers, rue du 8 mai 1945.
- > De plus, nous avons mis en œuvre une couleur adaptée à la faune et pour la nuit au-delà de 22h, un abaissement de 50% de la puissance dans les secteurs éclairés a été décidé.
- > L'éclairage du chemin de Maintenu a été refait.

FOCUS | SCHÉMA DIRECTEUR D'AMÉNAGEMENT LUMIÈRE





MISE EN PLACE D'AIDES AUX PARTICULIERS

- > Notre commune est pleinement engagée dans le PCAET. Plan Climat Air Energie Territorial mis en place par la métropole, il définit la stratégie énergétique métropolitaine à l'horizon 2030. Les 3 grands objectifs à atteindre sont les suivants :
 - moins 30 % de consommation d'énergie par rapport à l'an 2000.
 - 17 % d'énergies renouvelables en 2030.
 - moins 43 % d'émissions de CO₂ par rapport à l'an 2000.
- > Mise en place d'aides financières pour sortir du fioul et d'un chauffage au bois peu performant :
 - « Objectif zéro fioul » : Prime communale à la conversion (de 400 € à 1 000 € pour les ménages éligibles).
 - « Prime air-bois » : Prime communale complémentaire à la subvention métropolitaine pour le remplacement par un appareil de niveau flamme verte 7 étoiles (soit 200 € à 600 € pour les ménages éligibles).
- > Délibération d'une exonéra-

tion de la taxe foncière pendant 3 ans pour la réalisation de travaux conséquents d'économies d'énergie. Le taux d'exonération a été fixé à 60% par la municipalité conformément aux possibilités du Code Général des Impôts.

PARTICIPATION À UNE CENTRALE PHOTOVOLTAÏQUE INTERCOMMUNALE

- > Le projet de centrale photovoltaïque à l'échelle du Val de Saône, porté par le collectif citoyen Watt-Saône vise à déployer sur des toitures existantes, publiques ou privées, des installations d'une puissance comprise entre 36 et 100 kWc (kilowatt-crête).
- > La commune a voté une délibération pour devenir sociétaire et invite d'ores et déjà ses habitants à rejoindre la démarche.

TEMPÉRATURE DE CHAUFFE DES BÂTIMENTS PUBLICS

- > La réduction d'un degré de la température de chauffe représente une diminution moyenne de 8 % de la consommation de gaz. Une vigilance sur la consommation des

Hiérarchisation des voiries de la commune en termes d'éclairage



bâtiments publics s'impose. La rénovation thermique des bâtiments permettra un meilleur suivi et une régulation des consignes (15° pour le gymnase, 19°C pour la majorité des autres locaux communaux et pas de climatisation en dessous de 26°, conformément à la réglementation).



CHOIX D'UN FOURNISSEUR D'ÉNERGIE PLUS VERTUEUX POUR LA CONSOMMATION ÉLECTRIQUE DES BÂTIMENTS PUBLICS

> Depuis le 31 décembre 2020, les collectivités publiques ne bénéficient plus de tarifs règlementés sur la vente d'électricité, elles doivent donc désormais se positionner, comme les particuliers, sur les offres du marché.

> Suite au contexte international et au manque de visibilité sur l'évolution du prix de l'énergie, le souhait de la commune de passer par un opérateur 100% électricité renouvelable a été mis temporairement en stand-by d'un commun accord entre le SIGERLY et les autres communes intéressées.

Si vous souhaitez changer vous aussi de fournisseur d'électricité (ou de gaz), outre les comparateurs en ligne que vous pourrez trouver, vous pouvez consulter le comparateur du médiateur national de l'énergie.

INFOS

comparateur-offres.energie-info.fr

ALEC

04 37 48 22 42

www.alec-lyon.org



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Poursuivre la rénovation de l'éclairage et l'enfouissement des réseaux dont la fibre : rue de la Combe, rue de la Cornière et sur la RD51 avenue Jacques Brel lors de la réalisation de la voie lyonnaise cyclable.
- > Nous avons sollicité le SIGERLY pour une étude complète de renouvellement des luminaires de la Mendillonne et de la mise en lumière de la Mairie.
- > Sécuriser les coûts de l'énergie : dans le cadre du projet de rénovation thermique des bâtiments, nous envisageons des solutions d'autoproduction photovoltaïque.

BONUS

Réseaux numériques

99% de la commune est couverte par la fibre ! Pour ce faire, nous avons autorisé l'utilisation de supports aériens en bois.

Le déploiement de la 5G pose des questions à la fois environnementales, économiques et sociétales. Nous avons signé un moratoire en 2020 mais les dispositions de la loi ne per-

mettent pas aux communes de s'opposer au déploiement de ces antennes. Nous avons tout de même pu refuser des projets d'implantations de pylônes dans les espaces naturels et organisé en 2020 un débat avec des experts (disponible sur le site internet dans la rubrique énergie).



INFOS

En cas de dysfonctionnement vous pouvez le signaler sur la plateforme TOODEGO : demarches.toodego.com/signalements/eclairage ou à la mairie

Urbanisme

Un territoire d'équilibre



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Sanctuariser les espaces naturels et les terres agricoles
- > Maîtriser le développement urbain de la commune

RÉALISATIONS

ŒUVRER AU DÉVELOPPEMENT HARMONIEUX DE LA COMMUNE

- > Proposition de modifications sur le Plan Local d'Urbanisme et d'Habitat (PLU-H) de la métropole de Lyon.
- > Travail en lien étroit avec les ABF (Architectes des Bâtiments de France) et les équipes de la métropole en charge de l'analyse des permis de construire et les promoteurs.

GARANTIR LA MIXITÉ SOCIALE

- > Proposition de logements en BRS (Bail Réel Solidaire) qui permet à des primo-accédants de diminuer le coût d'acquisition en n'achetant que les murs.
- > Lors de la révision N°3 du PLU-H: remise en place d'un SMS (Secteur de Mixité Sociale) sur l'ensemble de la commune.

CONTENIR L'EXPANSION URBAINE

- > Révision du PLU-H, intégration d'un STMLE (Servitude de Taille Minimale de Logement sur l'Existant), limitant les divisions spéculatives.
- > Réorientation dès 2020 d'un projet conséquent de 83 logements à 42 dont 9 en BRS, « le Flore ».

ASSUMER DES AMBITIONS ENVIRONNEMENTALES

- Identification des protections naturelles (Espaces Végétalisés à Valoriser et Espaces Boisés Classés) et patrimoniales (protection des murs en pierre et des bâtisses à forte valeur patrimoniales), lors de la révision n°3 du PLU-H en 2023.

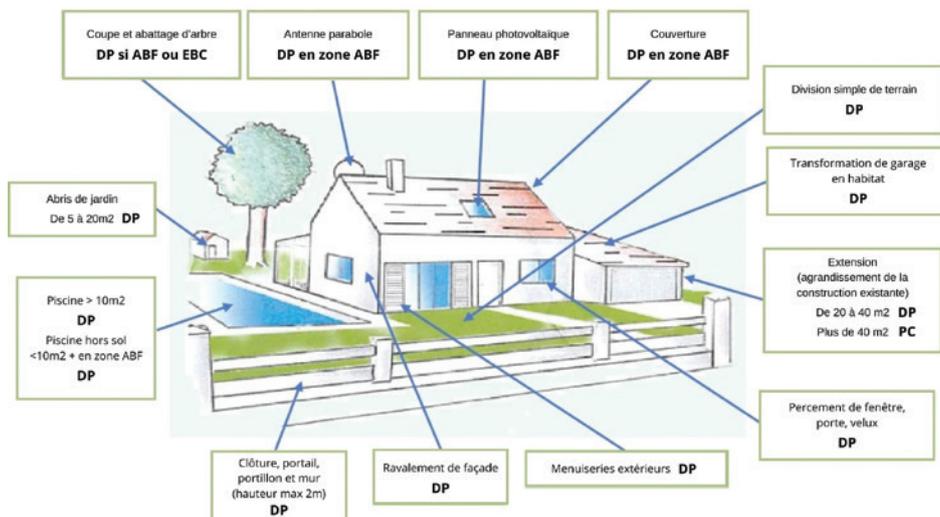
- > Négociation avec les promoteurs pour proposer une offre de logement toujours plus qualitatifs et ambitieux se rapprochant des plus hautes normes : programmes du Flore et des Auréales.
- > Etablissement d'un cahier des charges ORE (Obligation Réelle Environnementale) sur le programme le Flore.
- > Retour en zone AU des Basses Brosses : demande de rétrozonage en terres agricoles des terrains exploités à la prochaine révision du PLU-H.



Programme le Flore à l'entrée de notre village en venant de Chasselay



Le service urbanisme de la commune informe les habitants lors de permanences physiques et via une page spéciale sur le site internet. Il enregistre vos demandes en ligne également !
Exemple d'informations disponibles sur le site internet :



DP > Déclaration Préalable

PC > Permis de Construire

Zone ABF > Zone Architectes des Bâtiments de France (périmètre autour de la Tour Médiévale - diamètre 500m)

EBC > Espace Boisé Classé

Délai DP > 1 mois, si zone ABF 2 mois

Délai PC > 2 mois, si zone ABF 3 mois

PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > La réhabilitation de la cité cheminote prend fin avec la livraison de trois bâtiments fin 2023 puis des travaux de réfection de voirie à l'été 2024. Les jardins cheminots vont retrouver 100% de leur potentiel !
- > A la place des anciens « bains douches », un projet immobilier « les Auréales » devrait sortir de terre fin 2025 avec la proposition d'une vingtaine de logements à la vente.
- > Dans le secteur de Mainteneur toujours, un programme avec une dizaine de nouveaux logements pourrait être déposé suite à la vente de l'ancienne salle UAICF.
- > Automne 2024 : Lancement du projet des 4 vents (voir article p.28)
- > Consultation réglementaire au printemps 2024, modification n°4 PLU-H : orientation d'aménagement programmée concernant la création de la zone artisanale de Pain Béni. Cette zone, prévue de longue date, avait été mise en stand-by par les différents exécutifs. En concertation avec la métropole, nous souhaitons prendre en compte les enjeux environnementaux du secteur, privilégier l'implantation d'artisans et soutenir l'économie de proximité.

FOCUS

Un partenariat de qualité

Saint-Germain, membre du CAUE (Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement). Conseil aux particuliers gratuits et conseils à la commune par exemple pour la rénovation du parc des Hautannes sur l'évolution de ce poumon vert du vieux bourg.

La consultation préalable

Une procédure pour des projets d'ampleur concernant plusieurs habitations. Ce processus itératif vise à harmoniser l'architecture du village et à conserver son caractère patrimonial en associant en amont du dépôt du permis d'aménager les services de la métropole et si besoin les ABF.

INFOS

Plus de 70% de nos maisons sont situées dans un périmètre protégé, nécessitant un avis prescriptif des ABF (Architectes des Bâtiments de France). N'hésitez pas à demander conseil au service urbanisme en amont de votre projet.

Mobilité

Une circulation apaisée



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Favoriser les mobilités douces (bus, vélo, marche à pied), élargir les zones 30, créer des pistes cyclables et des cheminements piétons continus et sécurisés
- > Renforcer les stationnements vélo à la gare
- > Diagnostiquer et mettre en accessibilité les voiries et espaces publics

RÉALISATIONS

SÉCURISATION DES CHEMINEMENTS

> Ralentir

- Village zone 30 et création de zone de rencontres (20km/h).
- Créations de sens uniques pour limiter le trafic pendulaire sur le haut du Village.
- Coussin lyonnais à l'entrée du village chemin de maintenue en venant de Quincieux.

- Installation de radars pédagogiques chemin de maintenue et avenue de la Paix.

> Protéger

- Barrières en bois à l'entrée du parking provisoire de la Gare et avenue du 2ème Spahis.
- Plots avenue Louis Armand pour sécuriser la piste cyclable et empêcher le stationnement illégal.

- Barrières métalliques avenue de la Paix.

- Glissière de sécurité chemin de maintenue vers le pont de Pierre Blanche.

- Création d'une voie centrale banalisée chemin de maintenue et route de St Hilaire.

> Prévenir

- Elargissement du trottoir avenue de la Résistance, sortie de la montée de la Tour.

- Réparation des escaliers, pré des Anglais.

- Réfection de trottoirs devant les nouveaux bâtiments des cités cheminotes.

> Un espace public agréable à vivre

- Reprise revêtement et valorisation de la place rue de l'Eglise.

- Requalification de la rue du 8 Mai entre l'Avenue de la Résistance et la rue de Champvieux et rénovation des places Mozart, Bascule et Julie Ampère.

> Favoriser les déplacements en vélo

- Réaménagement du parvis de la gare avec installation d'une consigne collective vélo (projet porté par SNCF gare et connexion/ Région, la métropole et la commune).

- Ajout d'arceaux vélos en différents points du village.

- Goulottes vélos dans le tunnel sous les voies ferrées vers le stade Jean Lacaze et escalier chemin des Carriers.

- Evènement « les vendredis de la mobilité à l'école » (cf. focus p. 22).



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Création d'un parc relais sur le parking SNCF le long des voies (voir p.44)
- > Aménagement de la Voie Lyonnaise N°3 sur les quais de Saône (projet métropole)
- > Création d'une voie verte reliant la rue du 8 mai au parc des gorges d'enfer, fin de la requalification de la rue du 8 Mai (rue de Champvieux Gorges d'enfer)
- > Réaménagement carrefour Avenue de la Paix et chemin des Rouettes suite à la construction du projet Le Flore

INFOS

Les voiries de notre village sont très majoritairement de la compétence de la métropole. Chaque année, une enveloppe financière est attribuée aux municipalités pour les « petits aménagements », environ 65 000€ pour Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Nous travaillons avec les services voiries de la métropole pour choisir ces aménagements annuels. Vos élus participent à différentes instances sur les projets qui concernent votre commune, avec les autres acteurs du territoire (métropole, SNCF, Région) : parc-relais, voies lyonnaises, comité de pilotage des gares du Val de Saône, etc.



FOCUS

Rue du 8 mai 1945

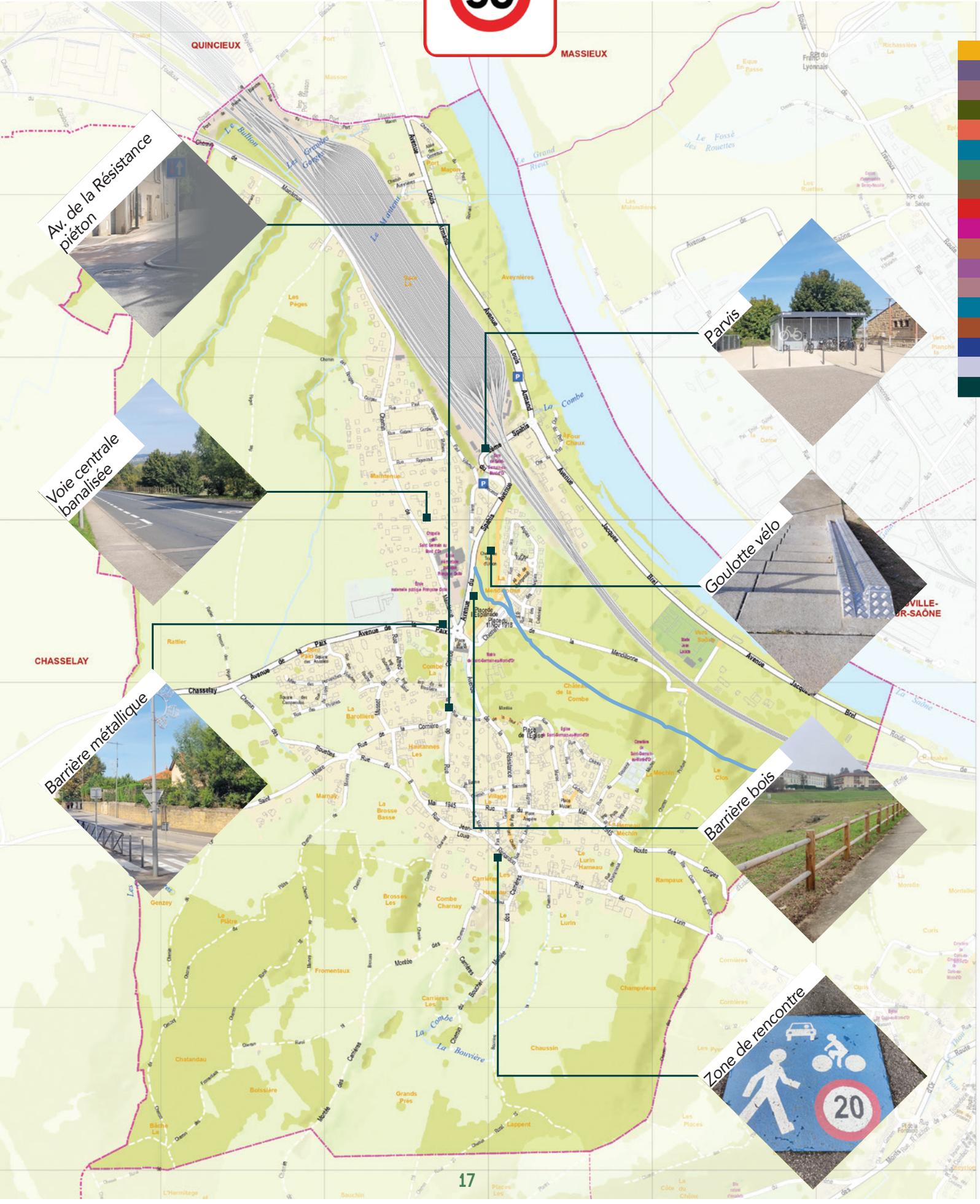
Des trottoirs élargis, des espaces agréables à vivre et à partager, des arbres pour lutter contre les îlots de chaleurs, des réseaux d'assainissement renoués



Favoriser l'autopartage

La métropole a favorisé le déploiement de stations d'autopartage et notre commune a été la première à proposer cette solution innovante dans le Val de Saône. L'utilisation des deux véhicules « Citiz » à la Mendillonne est un succès et répond à une attente écologique et économique des habitants. Posséder une voiture coûte en moyenne 5 500 €/an selon l'Automobile Club. Si vous n'utilisez pas une voiture tous les jours et si vous parcourez moins de 10 000 km par an il vous reviendra moins cher de louer une voiture en autopartage. Plus de renseignements en mairie ou sur lpa.citiz.coop

- Bornes de recharge pour voitures électriques Izivia
- Mise en place de cartes des mobilités sur le site de la Mairie.





Place à la biodiversité

Végétalisation de l'espace public et biodiversité



ENGAGEMENT DE MANDAT

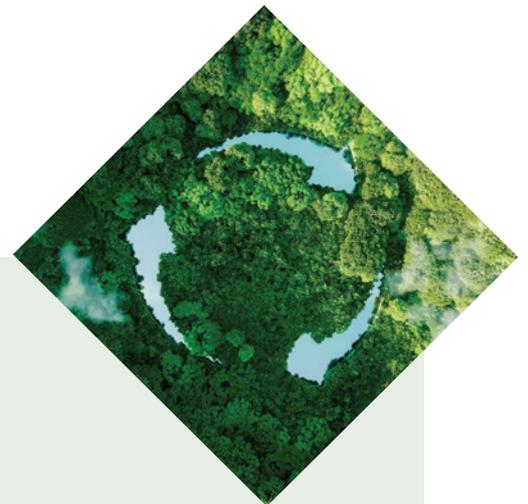
- > Végétaliser la commune et renforcer la gestion différenciée et écologique des espaces verts

RÉALISATIONS

- > Plus de 30 arbres de hautes tiges plantés sur l'esplanade et rue du 8 mai.
- > Des arbres fruitiers plantés au pré des Anglais.
- > Mise en place progressive d'un plan de gestion de l'ensemble des espaces publics.
- > Développement d'espaces « arbres de pluie ».
- > Sensibilisation des habitants : journée citoyenne, chantiers de débitumisation avec des élèves de CM2.



- > Installation de toilettes sèches au pré des Anglais.
- > L'eau et la biodiversité sont étroitement liées, prendre en compte ces deux éléments reconfigure nos politiques d'aménagement.



FOCUS

Un refuge LPO sur le pré des Anglais : de quoi parle t-on ?

Suite à l'assemblée citoyenne et au budget participatif de 2022, des citoyens ont identifié les enjeux de préservation de la biodiversité en sollicitant la création d'une zone refuge LPO (Ligue de Protection des Oiseaux) au pré des Anglais. La commune a contractualisé avec la LPO pour l'accompagnement de ce projet, cet espace a été retenu pour :

- > Favoriser le développement de la flore endémique, de la petite

faune sauvage et des insectes pollinisateurs.

- > Laisser des zones naturelles d'herbes hautes et de fleurs sauvages.
- > Planter et préserver des variétés locales d'arbres et d'arbustes.
- > Limiter les pollutions lumineuses et sonores pour respecter la faune et la flore sauvages.

- > Disposer des points d'eau pour la faune : création de réseau de mares.

D'autres refuges LPO existent chez des particuliers sur la commune, un objectif à l'étude est de créer un réseau sur le Val de Saône pour des échanges de savoirs et de pratiques.



Station d'épuration en 2024

EAU

- > En lien avec la métropole permettant :
 - Demande d'une étude pour la renaturation du ruisseau de la Combe (disponible sur le site internet).
 - Rénovation du bassin de rétention d'eau pluviale de la Mendillonne.
 - Rénovation de la station d'épuration.

HALTE AU GASPILLAGE PASSEZ AU COMPOSTAGE !

- > Les anciens connaissent déjà bien l'intérêt du procédé pour avoir des terres de qualité.

- > Un site est réservé à notre cantine. La sensibilisation des enfants au gaspillage et l'utilisation de la ressource est effectuée par nos agents des espaces verts !



- > D'autres sites de compostage ont vu le jour, notamment sur le parvis de la mairie, géré par l'association Saint-Germain en Transition, ou encore dans le quartier de la Mendillonne géré par le syndic de copropriété. En plus des évolutions législatives, la nécessité de réduire et mieux traiter nos déchets verra ces initiatives se développer encore !

FOCUS

Arbres de pluie

Saint-Germain-au-Mont-d'Or fait partie des communes pilotes pour la réalisation d'arbres de pluie.

Ainsi, l'eau de pluie n'est plus reliée au réseau unitaire et n'est pas traitée comme un déchet dans les stations d'épuration lors des fortes pluies.



Végétalisation des cours d'école

PROJET DE MANDAT



ENGAGEMENT DE MANDAT

> Systématiser la récupération des eaux de pluie

RÉALISATIONS

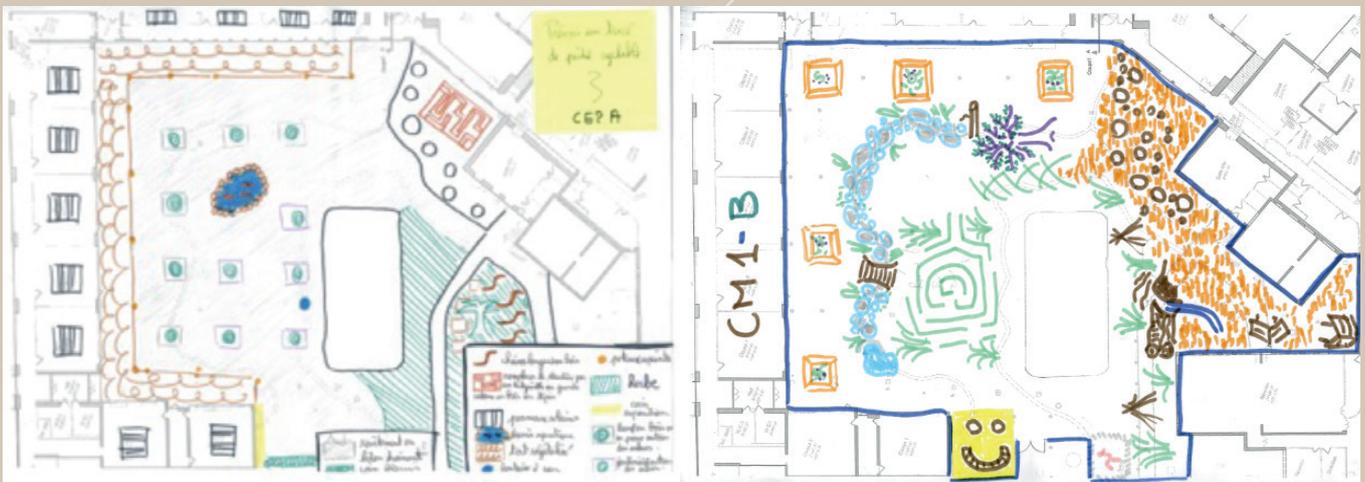
- > Le projet de végétalisation des cours du groupe scolaire a commencé en 2021.
- > Pour cela, un comité de pilotage a été mis en place dans un objectif de co-construction avec la participation des directeurs du groupe scolaire, de représentants des parents d'élèves et de représentants des agents municipaux. La métropole de Lyon nous accompagne également sur ce projet via sa direction de l'eau.

- > Les élèves ont également participé à la concertation en travaillant sur une représentation de leur cour idéale.
- > Une étude a été réalisée par le bureau d'études Vision Canopée afin de proposer un projet autour de trois axes : climat, qualité d'usage et perspectives pédagogiques qui permettront de construire un projet commun offrant à nos enfants un cadre de vie propice à leur épanouissement et plus résilient face au changement climatique.

AMÉNAGEMENTS MIS EN PLACE

Après avoir finalisé les phases avant projet et les phases projet pour les deux cours, le marché de travaux va être lancé courant du 1^{er} trimestre 2024 pour un montant estimé de 500 K€.

Nous avons déjà obtenu une subvention de 200 000 € de la métropole sur ce projet et sommes dans l'attente de la subvention de l'Agence de l'eau qui pourra couvrir jusqu'à 40% des dépenses.



<h3>Climat et évolution</h3> <p>Créer de l'ombrage. Diminuer le stockage de chaleur</p> <p>Gérer les eaux pluviales</p>	<h3>Qualité d'usage</h3> <p>Inclusivité Accessibilité</p> <p>Santé</p> <p>Usages</p>	<h3>Perspectives pédagogiques</h3> <p>L'école du dehors</p> <p>Alimentation</p> <p>Jardinage, biodiversité</p>	<h3>Participation des usagers</h3> <p>Enfants Parents d'élèves</p> <p>Riverains Enseignants</p> <p>Développer des moments collectifs et participatifs</p>
---	--	--	---



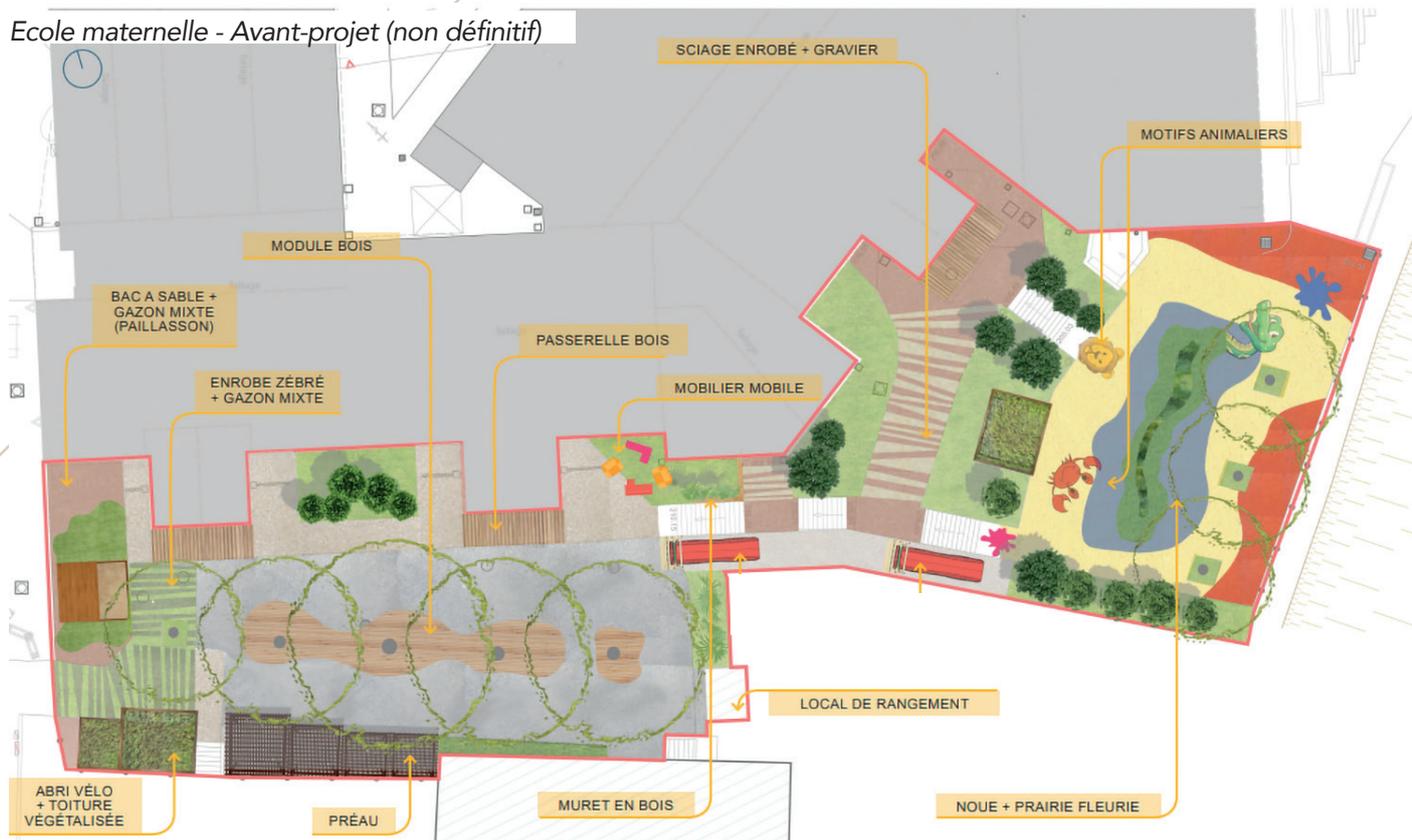
LANCEMENT DES TRAVAUX À L'ÉTÉ 2024

- > L'ensemble des eaux de pluie sont soit récoltées dans des puits d'infiltration soit renvoyées dans une noue d'infiltration végétalisée et sécurisée.
- > L'objectif étant de déconnecter définitivement et durablement l'école du réseau public, a minima pour les 15 premiers millimètres de pluie.

Ecole élémentaire - Avant-projet (non définitif)



Ecole maternelle - Avant-projet (non définitif)



Jeunesse

Agir à hauteur d'enfants



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Végétaliser la commune et renforcer la gestion différenciée et écologique des espaces verts
- > Favoriser les mobilités douces
- > Accompagner les équipes et les enfants sur la préservation de l'environnement et la lutte contre le gaspillage

RÉALISATIONS

VÉGÉTALISATION DE LA COUR (voir p.20)

ARBRES DE PLUIE

- > En septembre 2023, les élèves de CM2 ont été impliqués dans le projet de débitumisation de certains pieds d'arbres de la commune.

Une action qui permet à l'eau de pluie de mieux s'infiltrer dans les sols et aux arbres d'être mieux alimentés en eau (cf. focus p.19).

UN DES PROJETS DU CMJ

- > Nettoyons notre Val de Saône : le CMJ (Conseil

Municipal des Jeunes) a organisé en septembre 2023, une matinée de ramassage des déchets sur la commune et a réussi à récolter plus de 80 kg d'ordures ! Bravo à eux et à tous les habitants ayant participé à ce projet.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

- > Sécuriser l'accès à l'école, mise en place d'une commission en 2024

INFOS

C'est avec une grande joie que nous avons appris l'obtention de la labellisation E3D (École ou Établissement en Démarche globale de Développement Durable) par l'école élémentaire. Nous adressons nos félicitations à toute l'équipe enseignante ainsi qu'aux élèves pour leur travail dans le domaine de l'éducation au développement durable.

FOCUS

Les Vendredis de la mobilité

Depuis 2021, chaque mois de mai, les enfants sont invités à tester différents moyens pour venir à l'école : à pied, en pédibus, à vélo ou en trottinette et pourquoi pas adopter durablement l'un de ces modes doux ! Une mascotte géante est présente lors de cet événement festif, les enfants font monter la jauge de la mobilité en y déposant des balles de tennis, toujours plus nombreuses année après année.

Merci à tous les bénévoles qui s'impliquent dans l'organisation de ces vendredis.

Les vendredis de la mobilité 2023

Profiter des odeurs du printemps sur le chemin de l'école !
Sentir la petite brise du matin sur son vélo !
Éviter les flaques (ou pas) s'il pleut ...

Votre mairie, avec la collaboration de la FCPE, vous propose une nouvelle fois les vendredis de la mobilité !



Vendredi 6 mai
Tous à pied !



Vendredi 20 mai
Tous à vélo !*



Vendredi 13 mai
Tous en pédibus !*



Vendredi 3 juin
Tous en trottinette !

Avec des surprises à chaque fois, à découvrir ensemble...

Nous espérons vous trouver nombreux sur le chemin de l'école !

Vous souhaitez donner un coup de main pour l'organisation :
envoyez un courriel à Dominique Galley, conseillère municipale mobilité : d.galley@sgmo.org ou à Sophie Pellis, adjointe Enfance Jeunesse Education : s.pellis@sgmo.org

*Départ de différents points du village.





Accompagner nos enfants



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Soutenir le personnel enseignant dans ses projets pédagogiques, former et encadrer le personnel d'animation
- > Accompagner les équipes et les enfants sur l'éducation au goût
- > Suivre l'implantation d'un nouveau collège rive droite à Albigny

RÉALISATIONS

- > Attribution de subventions pour financer un intervenant musique, une classe découverte incluant l'ensemble de l'école élémentaire, pour des actions autour de l'eau.
- > Remplacement progressif des TNI (Tableau Numérique Interactif) et du matériel numérique.
- > Mise en place d'un composteur à l'école et d'actions de sensibilisation au gaspillage alimentaire
- > Projet communal de sensibilisation autour de l'utilisation des écrans par nos jeunes : cafés des parents, sensibilisation auprès des élèves à l'école élémentaire, conférence avec la FCPE, 2 expositions sur ce sujet à destination des adolescents.
- > Financement des stages de voile et de trois cycles de natation.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

- > Nouveau collège : le projet d'implantation d'un nouveau collège rive droite à Albigny est acté par la métropole de Lyon et son ouverture est annoncée pour septembre 2027. À l'heure actuelle, nous ne savons pas si Jean Renoir restera le collège de secteur... L'observatoire de la démographie scolaire et de la réussite éducative, organisme nouvellement créé par la métropole, va porter avec l'inspection académique une étude sur le territoire et redéfinir la carte scolaire.

FOCUS

Restauration scolaire

Le projet d'une cuisine centrale pour nos bambins ? Ce voeu de début de mandat a dû, à regret, être abandonné compte tenu du surcoût non supportable pour la commune et ses habitants: 8€ le prix du repas avec la cuisine centrale de Neuville S/Saône contre 3,22 € avec notre prestataire actuel.

Il s'agit ici du coût des denrées alimentaires seules, à ne pas confondre avec le coût réel

d'un repas pour la commune, qui avoisine les 11 € TTC (personnel technique et d'encadrement, fluides, matériels, etc.) (cf. p.31).

Ce projet ne sera donc pas réalisé durant notre mandat.

Face à la crise inflationniste, nous avons dû faire face dès 2022 à une forte hausse des prix des denrées alimentaires. La commune a absorbé une très grande partie de ces coûts.

Après une expérience décevante avec la société prestataire, un appel d'offre a été passé en 2023 maintenant des exigences qualitatives élevées : produits locaux, circuits courts, contenants réutilisables mais aussi :

- 40% de produits Bio par semaine dans les assiettes.
- Un objectif de 2 menus végétariens par semaine.

● ● ● Accueillir dès le plus jeune âge



ENGAGEMENT DE MANDAT

> Renforcer les capacités d'accueil dans les différentes structures liées à l'enfance

RÉALISATIONS

> Création d'une Maison d'Assistants Maternelles (MAM) « Les p'tits bouts d'or ». Ouverte en octobre 2023, elle offrira à terme 12 places. La persévérance de ces professionnelles et des élus de la commune a permis de convaincre le bailleur social LMH de porter des travaux conséquents pour cette réalisation unique et innovante.

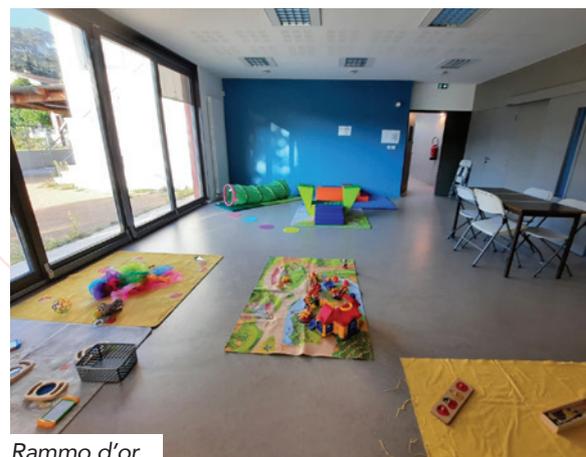
> Des classes moins chargées et de meilleures conditions d'accueil en maternelle : ouverture d'une sixième classe suite à la réforme sur les effectifs des classes de Grande Section, CP et CE1 ne pouvant plus dépasser

24 élèves. Malgré un budget communal restreint, nous mettons un point d'honneur à ce que chaque enseignant soit accompagné d'un ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) et chaque classe agréable et équipée d'un tableau blanc interactif.

> Soutien et partenariat avec le Rammo d'Or. En plus de promouvoir le métier d'assistante maternelle, il propose des conférences et de nombreux projets pour le plus grand plaisir des enfants mais aussi des professionnels ateliers du vendredi matin, ferme pédagogique, visite des pompiers etc.



6^e classe de maternelle



Rammo d'or



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

> Le futur réaménagement du domaine des 4 Vents, travaillé en concertation entre la mairie et la métropole, offrira l'opportunité d'accueillir un établissement d'accueil de jeunes enfants d'une douzaine de places.

FOCUS

Service Acti'jeunes

- > Des programmes riches et variés proposés à vos enfants dès la maternelle.
- > Une qualité privilégiée à la quantité : la réorganisation des « passerelles » a permis aux animateurs de retrouver leur cœur de métier et aux enfants de bénéficier d'activités continues sur la journée.
- > Une équipe d'animation de grande qualité et

pérennisée grâce à une nouvelle politique de gestion des ressources humaines proposant des contrats annualisés à temps plein.

- > Acti'jeunes est un service communal qui représente la moitié des emplois de la commune. La rigueur budgétaire que nous devons tenir nous a conduit à étudier des solutions pour réaliser des économies sans dégrader le service et le nombre de places ouvertes

aux habitants. La convention d'accueil avec Quincieux n'a pas été renouvelée et nous avons fait réaliser un audit pour réorganiser ce service en 2023. Il est apparu que 25% des places étaient inoccupées les mercredis en 2022.

- > Avec une centaine de places pour 3 000 habitants, notre commune garde une des offres d'accueil les plus importantes du Val de Saône.

Annonces

OPTICIEN CHAZAUX

SAINT GERMAIN AU MONT D'OR

- ✓ AGRÉE POUR TOUTES LES MUTUELLES
- ✓ TIERS PAYANT
- ✓ OFFRE 100% SANTÉ
- ✓ 2^{ÈME} PAIRE POUR UN 1€ DE PLUS
- ✓ ORDONNANCE ET RENOUELEMENT AUTORISÉS ICI



1 place de l'esplanade
69650 Saint Germain au Mont d'Or



04 78 08 51 99



www.opticien-chazaux.fr



denis.chazaux@gmail.com



Ouvert
du mardi au vendredi
10h à 12h30 puis 14h à 18h30
Samedi 9h à 12h

FABRICANT DE MACHINES POUR CONDITIONNER EN EMBALLAGE SOUPLES DES PRODUITS SENSIBLES



+33 (0)4 72 08 19 19
info@thimonnier.fr
www.thimonnier.fr
69 650 SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

Thimonnier

**GUY
HOQUET**

ESTIMATION OFFERTE

YANCO IMMOBILIER

**Toute l'équipe Guy Hoquet vous
souhaite une très belle année
2024**

2 Place du 11 novembre 1918,
69650 Saint Germain au Mont d'Or
04.87.78.70.74 saintgermain@guyhoquet.com

NOUVEAU
SALON DE COIFFURE



SD COIFFURE

14 rue du 8 mai 1945
69650 St-Germain-au-Mont-D'or

SD Coiffure • 04 78 28 67 54

Conseils capillaires personnalisés chez SD Coiffure



Granulats Vicat
Carrière de Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Sables et graviers pour
professionnels et particuliers
Vrac ou bigbags

04 78 91 23 46
Avenue Louis Armand Les Aveynières
69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or

Bitir
levivre
ensemble

8 décembre 2022 Père Noël devant la mairie



Comité des fêtes

Vernissage expo photos de classe



Cérémonie franco britannique



Concert de Noël / école de musique



Monqui Pong



La Fanfare des pavés



Les amis du théâtre



Justin Vali



Fête médiévale



Groupe Biodiversité



Fête du village Défilé 2022



Inauguration de la place, Julie Ampère



Repas des aînés



Fête du village 2022



Goal Futsal Club



Rammo d'or un vendredi matin



Médaille d'or Championnat de France 2023
Trampoline club des moris d'or



Les 4 vents, un tiers lieu en devenir



PROJET
DE MANDAT



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Proposer un projet d'habitat intergénérationnel aux 4 vents, propriété de la métropole
- > Créer des locaux de service

RÉALISATIONS

- > Présentation aux habitants en octobre 2022 d'un projet orienté autour de 4 axes porté par le bailleur social SOLLAR
- > Rendre accessible le parc aux habitants.
- > Un projet de transition de décembre 2022 à juin 2024 avec l'accueil de mineurs confiés au service de l'Aide Sociale à l'Enfance.
- > Une réhabilitation de la bâtisse historique des 4 Vents avec :

- Un équipement d'accueil petite enfance en RDC et des cabinets paramédicaux au 1^{er} étage.
- Deux grands logements destinés à des familles au dernier étage.
- La construction d'un parc d'habitat locatif de 20 logements pour personnes âgées autonomes.
- L'accès aux logements se fera en fonction de critères sociaux larges.

L'association Réciprocité lauréate du concours « Aide à la Vie Partagée » a été choisie par SOLLAR pour animer le projet résidentiel. Cette présence permettra de favoriser l'inclusion d'une dizaine de personnes en perte d'autonomie par des accompagnements individuels notamment sur les questions d'aménagement des logements et des temps d'échange collectifs.

80 m²

Une surface de 80 m² au cœur du bâtiment sera destinée à accueillir des projets.





FOCUS

L'accueil de jeunes aux 4 Vents

Cette bâtisse historique a été une maison d'enfants. Dans l'attente de la réalisation des logements, la commune a sollicité la métropole pour redonner vie à ces locaux vacants depuis 2012 et offrir des conditions dignes d'accueil.

Une vingtaine de Mineurs Non Accompagnés résident aux 4 vents depuis décembre 2022 et jusqu'à l'été 2024. Confiés au service d'Aide Sociale à l'Enfance de la métropole, chacun de ces jeunes qui a entre 13 et 18 ans, a connu une histoire douloureuse qui l'a conduit à l'exil, loin de son pays et de sa famille. L'association CAPSO accompagne ces jeunes adolescents dans leurs projets : apprentissage du français si nécessaire, scolarisation, orientation professionnelle.

Arrivés peu avant Noël 2022, un élan de solidarité a permis d'offrir à chaque jeune une boîte solidaire. En janvier, les jeunes ont préparé un buffet aux habitants lors d'une rencontre, puis ils ont été présents à différentes manifestations de la commune et ont rendu des petits services bénévolement. Les gestes de soutien ont été nombreux de part et d'autre contribuant à inscrire notre commune dans son histoire de village accueillant et convivial.



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

Un tiers lieu : quelle concertation avec les habitants sur ce projet ?

- > Un tiers lieu est caractérisé par la cohabitation d'activités professionnelles et non professionnelles.
Il est caractérisé par trois principes : « L'autre est une chance », « on œuvre pour un projet commun », « la gestion des communs est partagée et démocratique »
- > Un Appel à Manifestation d'Intérêt sera lancé en 2025 afin de recueillir les candidatures sur l'espace de locaux paramédicaux. Elles seront étudiées par SOLLAR et la commune.
- > L'association Réciprocité et la commune proposeront une séquence démocratique aux habitants afin de co-construire un projet d'utilisation de l'espace collectif au cœur du projet. Elle s'inscrira au niveau 4 de l'échelle de la participation (cf. page 34).
- > La réunion d'information de présentation générale avec ses tables rondes thématiques s'inscrivait au niveau 2, favorisant l'expression et la réponse à chaque personne présente.

Solidarités

Au cœur de notre action



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Offrir aux aînés un soutien de proximité dans leur vie quotidienne et leurs démarches
- > Redonner son sens au CCAS et accompagner les familles par des aides financières et administratives. Assurer un suivi individuel.

RÉALISATIONS

- > **Accompagner les personnes âgées isolées et en perte d'autonomie** : les services de la métropole nous ont alertés au début du mandat sur la quasi-absence d'intervention d'associations d'aide à domicile sur notre commune. Nous avons créé un partenariat avec l'ADMR de Chasselay-Lissieu afin favoriser le maintien à domicile de nos aînés.
- > **Lutter contre l'isolement** : proposition d'activités et sorties afin de permettre aux séniors de se rencontrer, se distraire, et s'amuser (sorties et activités de la Semaine Bleue). Un service de navette par minibus est également proposé par la commune.
- > **Entretenir l'agilité physique et intellectuelle** : poursuite des ateliers mémoire, mise en place

d'ateliers informatiques pour lutter contre la fracture numérique, appui aux démarches en ligne, conférence avec la gendarmerie sur internet, proposition d'activités physiques adaptées, après-midis jeux...

- > **Le conseil des Séniors se réunit régulièrement.** A l'écoute des différentes propositions, les élus répondent aux besoins repérés.
- > **Nous avons à cœur de redonner toutes ses couleurs au service social en travaillant sur la qualité de l'accueil et la justesse des réponses apportées aux personnes qui en ont le plus besoin :**

- Proximité avec nos administrés par la mise en place d'une permanence d'accueil par les élus le 1^{er} mercredi de chaque mois.
- Recrutement d'un travailleur social

diplômé et création d'un poste à mi-temps sur la collectivité qui assure la continuité de service.

- Création d'un bureau dédié au social où chaque personne peut être reçue en toute confidentialité.

Le travail social se fait en collaboration avec la Maison de la métropole de Neuville. L'écoute et la bienveillance sont souvent les premiers réconforts mais le service social peut proposer des aides alimentaires et/ou une aide financière.

Ces demandes sont étudiées lors de commissions régulières du CCAS où siègent des élus (opposition comprise) ainsi que des associations représentatives de la commune (secours populaire, associations des familles) ainsi que des personnes qualifiées. Les dossiers présentés sont anonymes et les aides ponctuelles.



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Augmenter le nombre de commerces acceptant les bons alimentaires.
- > Proposer de nouvelles activités aux aînés correspondant à leurs besoins.
- > Promouvoir la culture pour tous.

FOCUS

Le Centre Communal d'Action Sociale

- > Budget du CCAS : 20 000 €. Il permet de :
 - Répondre aux demandes d'aides individuelles,
 - Déterminer le niveau de participation financière des familles aux sorties de la commune (vélo rail, parc animalier de Peaugres, marchés de Noël d'Annecy, de Lausanne et voyages de la

Semaine Bleue en partenariat avec les communes voisines), de proposer traditionnel repas de Noël pour les personnes âgées aux Hautannes ainsi que de distribuer de colis pour celles et ceux qui ne peuvent pas se déplacer. Ce temps est l'occasion pour les élus et les membres du CCAS de visiter les personnes isolées.

Nous avons récemment réorienté la part dédiée à la tarification sociale de l'école de musique vers le budget de la commune tout en

augmentant les subventions aux associations caritatives œuvrant dans l'aide alimentaire.

Chaque année, le CCAS alloue une subvention aux restos du cœur, au secours catholique, au secours populaire, à l'ADMR et la mission locale.

Le CCAS aide également les usagers de la cantine de l'école en participant à la tarification sociale pour les familles dont les QF sont les plus faibles.



FAVORISER L'ACCES AUX LOISIRS ET AUX SERVICES COMMUNAUX A TOUS

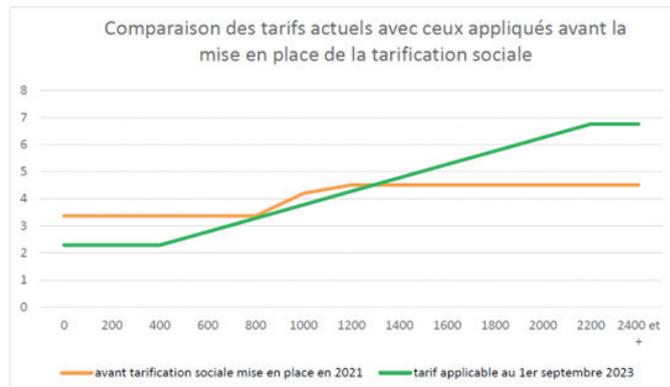
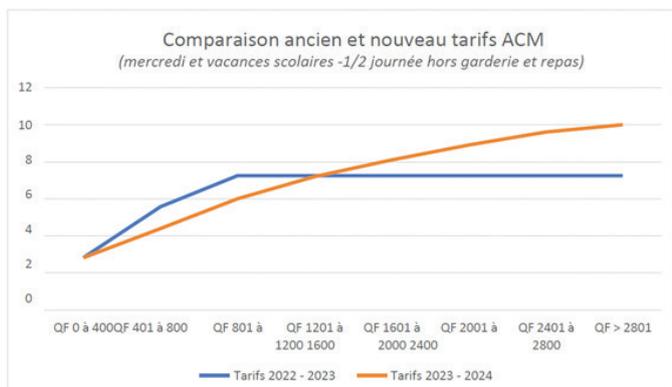
- > En permettant à des jeunes de financer leurs projets contre quelques heures de service à la commune avec le dispositif jeunes.
- > En finançant la tarification sociale de l'école de musique.
- > En élargissant l'aide aux stages sportifs pour les jeunes de moins de 17 ans.
- > En mettant en place une tarification sociale pour le service Acti'jeunes.

> 62% des familles Saint-Germinoises bénéficient d'un tarif moins élevé en 2023.

DES TARIFS DÉFINIS DANS UN OBJECTIF D'ÉQUITÉ SOCIALE

- > L'équité sociale est une préoccupation majeure de la municipalité. Elle se concrétise par des actions importantes dont certaines en place depuis 2021 :
 - Progressivité du coût demandé aux familles en fonction du quotient familial (QF CAF).

- Création d'une tarification sociale pour la restauration scolaire à destination des familles dont la tranche de QF est inférieure à 400 (tarif minimum défini à 2€ en 2021 contre 3,37€ auparavant).
- Création de tranches de QF supplémentaire pour plus de progressivité des tarifs.
- Non renouvellement de la convention permettant l'accès aux Quincerots à notre service actijeunes (ACM).



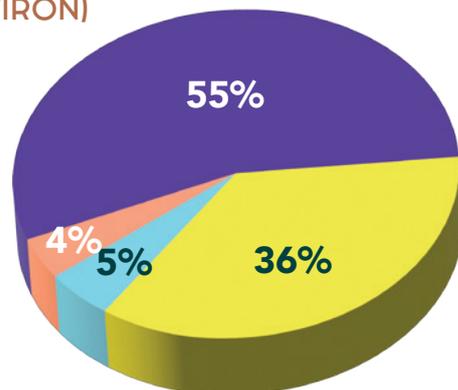
CANTINE

COÛT D'UN REPAS (ARRONDI À 11€ ENVIRON)

- > Avec l'inflation, les augmentations subies par la commune sont importantes :
 - Hausse du coût des denrées alimentaires sur un an supérieure à 15 % (INSEE),
 - Marché avec notre prestataire revu à la hausse de 5.3% en janvier 2023
 - 3,5 % de revalorisation

du point d'indice pour les charges de personnel décidée par l'Etat le 1^{er} juillet 2022.

Les tarifs de la cantine scolaire ont été revus à compter du 1^{er} septembre 2023 avec une application d'une hausse limitée à 4 % pour les familles.



Décomposition du prix complet d'un repas

- ◆ Fournitures et livraison des repas 55%
- ◆ Charges personnel (encadrement et service) 36%
- ◆ Investissement 5%
- ◆ Énergie / maintenance 4%



FOCUS

Relance du CMJ

Election des premiers conseillers municipaux en octobre 2022, dix jeunes CM2 avec beaucoup de motivation. Un grand investissement de ces jeunes dans les trois commissions établies (animation/culture, solidarité, environnement). En octobre 2023, 10 nouveaux élus sont venus les rejoindre.

Certains projets déjà réalisés tels que la chasse aux œufs dans le parc des Hautannes en avril 2023 ou la journée ramassage de déchets en lien avec l'action « Nettoyons notre Val de Saône » de la Coopérative de la Transition Val de Saône-Mont d'or ont été un véritable succès.

Bravo à ces jeunes pour leur investissement.

Pour rappel : 2 ans de mandature (CM2/6^e).



Elsa Toubia, Julie Lavoué, Lucas Pétriviv, Tayron Peria, Perrine Joët-Schwaller, Martin Cunha-Teixeira, Mayline Tolba, Baptiste Ruaud, Maxence Bregeon, Chloé Brossard, Charlie Bechetoile, Nell Buisson, Maël Cabillic, Zoé Della Rossa Serna, Solène Drouet, Charly Gibert, Volcov Gjonaj, Benjamin Hernando, Daphné Mangin, Nora Younsi

La solidarité internationale

- > **Accueil des Ukrainiens** : plusieurs familles sont arrivées sur notre commune. Souvent les pères sont restés dans leur pays en guerre. Les mères et leurs enfants ont pu bénéficier de la générosité de Saint-Gerinois qui les ont accueillis chez eux. Nous avons essayé de les accompagner au mieux, avec l'aide de différentes associations (Habitat et humanisme et Solidarité Ukraine Mont d'Or) à rechercher un emploi, scolariser les enfants et trouver pour certains, un logement.
- > **Membre de la plateforme des collectivités solidaires**, notre commune a voté une subvention à SOS MEDITERRANEE, alors que les Etats se désengagent toujours plus de leurs responsabilités en matière de secours en mer et de débarquement des personnes rescapées dans un lieu sûr.

Participation citoyenne

Une voie ouverte



ENGAGEMENT DE MANDAT

> Impliquer les citoyens dans la vie de la commune

RÉALISATIONS

> Parler de participation citoyenne, c'est parler de notre rapport à la démocratie. C'est parler de la manière dont nous souhaitons partager pouvoir et responsabilités.

UNE ORGANISATION INTERNE RARE AU SEIN DE L'ÉQUIPE MUNICIPALE

> Au-delà des adjoints, de nombreux élus ont une délégation de Madame la Maire. Les 18 membres de l'équipe sont associés aux décisions qui sont prises lors de temps de réunion. L'enveloppe indemnitaire dévolue aux adjoints est partagée avec les conseillers délégués. Une partie de cette enveloppe n'est pas attribuée et reversée au budget communal. Tous les membres de l'équipe sont associés à la construction du budget qui est validé collégalement.

DES PRATIQUES INOVANTES

> Une étape de « recrutement par les pairs » du poste de chargé de mission communication et bibliothèque avec une participation active des bénévoles de la bibliothèque en 2023.

DES INSTANCES ACTIVES AVEC UN FORT POUVOIR DÉCISIONNEL

- > Conseil des séniors
- > Relance du CMJ
- > Commission patrimoine
- > Groupe de travail biodiversité issu du budget participatif
- > Conseil d'Acti'jeunes

DES RÉUNIONS PUBLIQUES DYNAMIQUES

Favoriser les échanges et l'expression de chacun lors des réunions publiques d'information en proposant des formes nouvelles :

- > Des tables rondes : aménagement de la rue du 8 mai, présentation avant lancement du grand projet des 4 vents.
- > Deux déambulations dans l'espace public pour recueillir les remarques sur l'organisation des déplacements.
- > Accessibilité de l'ensemble du projet de la rue du 8 mai disponible sur le site internet de la commune.

DES PROCESSUS DECISIONNELS

- > Assemblée citoyenne en novembre 2021, plus de 70 participants et des groupes de travail qui ont soumis des propositions d'actions lors du budget participatif 2022.
- > Budget participatif printemps 2022 : une plateforme en ligne a permis à tous les habitants de proposer des actions et d'élire les projets qu'ils souhaitaient voir se réaliser. Parmi ceux-ci :

la soirée Brassens, le refuge LPO, les QR codes patrimoine, la création du parcours patrimonial et le cinéma en plein air.

- > L'enveloppe de 15 000€ destinée à la réalisation des projets des habitants n'a pas été totalement consommée, la plateforme a été suspendue.

DES TEMPS FORTS

- > Accompagnement et financement par l'Agence de l'eau à 80% des actions inscrites dans l'appel à projet « Eau et participation citoyenne » une journée événement « l'eau en fête à St-Germain », des soirées documentaires et la mise en place d'un Groupe de travail Biodiversité.

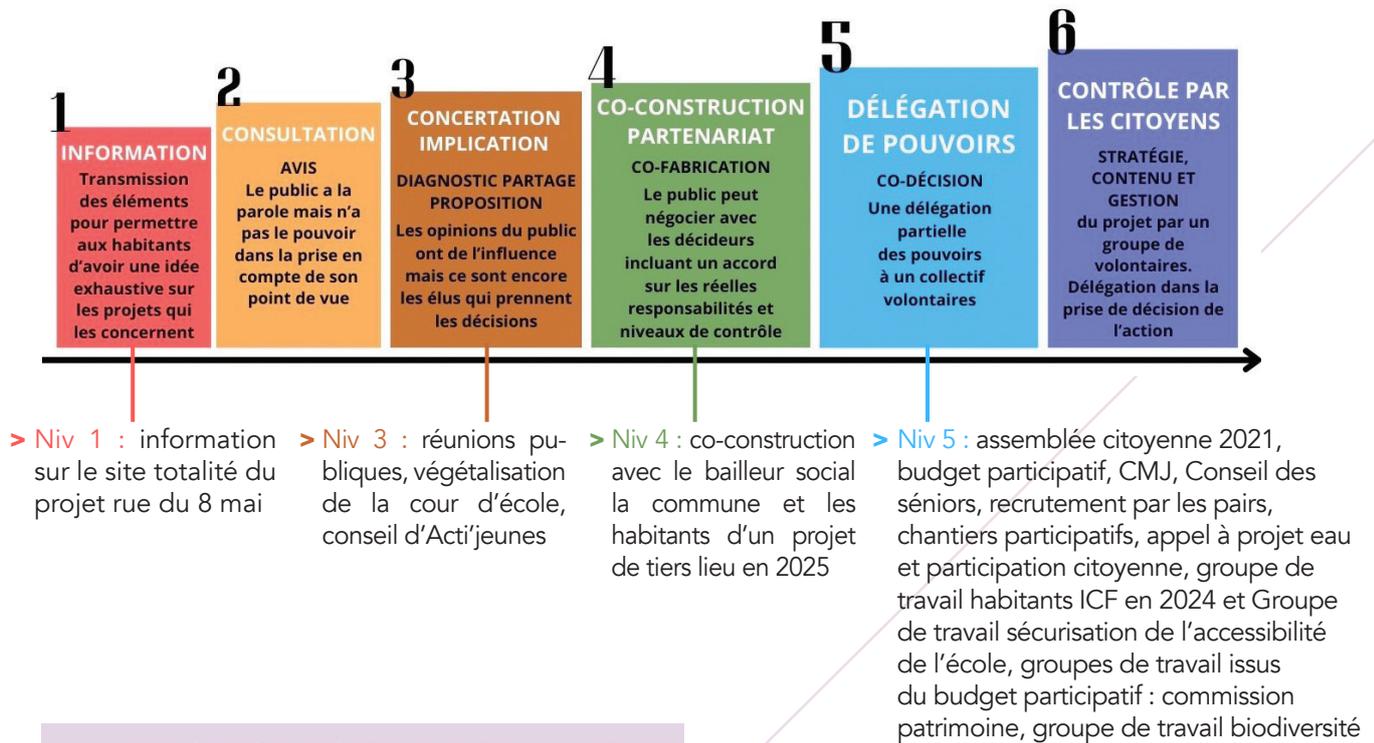
DES CHANTIERS PARTICIPATIFS

- > Avec des citoyens : plantation d'une haie sur le pré des Anglais et projet de création de mare.
- > Plantation de plants prélevés localement.
- > Avec une classe de l'école, débitumisation pour la réalisation d'arbres de pluie.



LES 6 NIVEAUX DE PARTICIPATION

Avoir une attention à la participation citoyenne, cela peut se traduire par différents types d'action. L'échelle de la participation ci-dessous vous permet de repérer le périmètre décisionnel dévolu aux services communaux, aux élus locaux et aux citoyens.



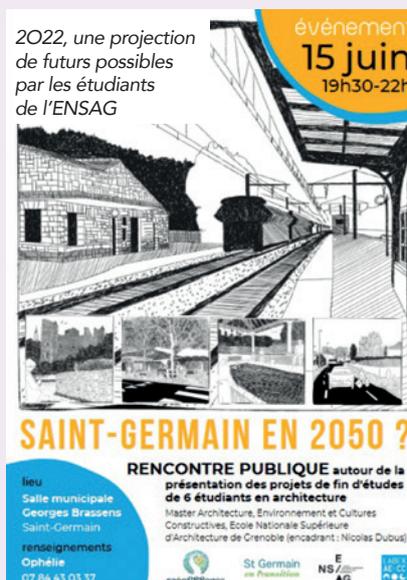
PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Un budget participatif en 2024
- > Un groupe de travail sur la sécurité aux abords de l'école
- > Un groupe de travail sur la rénovation du stade Jean Lacaze

FOCUS

Une commune site de recherches

Grâce au partenariat avec l'association Saint-Germain en transition et sa mission de recherche-action, notre commune a été site d'accueil de nombreux étudiants : 2022, une vingtaine d'étudiants en master et en 2023, 6 étudiants en projet fin d'étude en architecture de l'ENSAG ont fait une étude prospective pour 2050. En novembre 2023, des étudiants de Master de Géographie prennent aussi notre commune pour terrain d'étude... Nous avons également été sollicités par le CEREMA dans le cadre d'une étude sur les démarches de transition et nous avons accueilli à deux reprises une vingtaine



de communes de France et d'Outre mer pour échanger sur nos pratiques et nos défis.

Un tirage au sort pour impliquer les citoyens ?

Le tirage au sort assure une représentativité plus importante que le vote. Il favorise le décloisonnement, puisque les personnes tirées au sort – qui viennent souvent d'univers très différents – peuvent se rencontrer, interagir et prendre des décisions ensemble. Nous avons découvert cette pratique lors des rencontres des communes participatives. Aussi, ne vous étonnez pas si nous venons frapper à votre porte pour vous inviter à venir participer à un groupe de travail, qu'il s'agisse d'améliorer la qualité de vie de votre quartier ou de parler de la sécurité des déplacements devant l'école !



Patrimoine historique

Fiers de notre patrimoine



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Valoriser l'histoire cheminote de la commune
- > Impliquer les citoyens dans la vie de la commune

RÉALISATIONS

- > Issu de l'assemblée communale de 2021, un groupe de 7 personnes s'est retrouvé autour du projet de création d'un parcours patrimonial dans notre commune, avec mise en place de QR codes en complément des panneaux patrimoniaux existants et sur 2 nouveaux sites : Champvieux et Les Hautannes- Maison Brosse.
- > Cette Commission Patrimoine, ouverte à tous et à toutes se réunit tous les trimestres.
- > Après une participation aux Journées Européennes du Patrimoine de 2022 et 2023, la commission Patrimoine travaille désormais sur la mémoire du village et commence à rencontrer des villageois. Avis aux amateurs !
- > L'inauguration de la grande place Julie Ampère s'est accompagnée d'une exposition de vieilles cartes postales et des éléments historiques nous permettant de mieux connaître Julie Caron épouse du célèbre Louis Marie Ampère. Merci au musée Ampère de Poleymieux au Mont d'Or pour cette collaboration.



PERSPECTIVES DE FIN DE MANDAT

- > Finaliser la fiche historique de la cité cheminote et mettre en place son QR code à la fin de la réalisation des bâtiments ICF et Demathieu Bard
- > Compléter les QR codes des panneaux patrimoniaux existants pour apporter de nouveaux éléments historiques ou photographiques



FOCUS

La demeure de Champvieux n'a pas de panneau patrimonial, mais elle a son QR code ! Scannez-le ! vous découvrirez l'histoire de cette demeure et celle des demeures Hautannes-Brosse. Bonne lecture !



La demeure de Champvieux



Les Brosses

INFOS

Quand on parle de cimetière et de patrimoine à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, on peut penser au cimetière britannique... mais pas seulement... depuis quand notre cimetière fait-il partie de notre patrimoine ?

Il a remplacé le vieux cimetière, qui était... en contrebas du château médiéval, la plus ancienne sépulture daterait de 1857.



Culture sport associations

S'ouvrir sur le monde



ENGAGEMENTS DE MANDAT

- > Mettre en place des rencontres culturelles
- > Mettre en valeur le tissu associatif

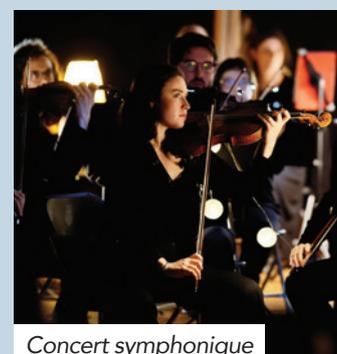
RÉALISATIONS

DE NOMBREUX ÉVÉNEMENTS CULTURELS

- > Des pièces de théâtre proposées par ATSG en passant par la programmation culturelle de votre commune, les occasions de se divertir ne manquent pas ! Vous pourrez noter un renforcement de nos partenariats :
- > Avec la commune de Saint-Romain-au-Mont-d'Or pour le **Printemps des poètes** : poèmes aux trésors à la tour Médiévale, ateliers d'écritures, un parcours poétique intercommunal avec Les Fables de La Fontaine en costumes et en musique.
- > Le festival de la Transition de Saint-Germain organisé en 2021 qui a essaimé et s'est enrichi de nouvelles propositions intercommunales.
- > Avec l'association neuvilleoise : deux concerts dans le cadre du **Rock Saône Fest**. Un événement qui a rencontré un franc succès dont nous espérons pouvoir renouveler l'expérience.
- > Avec **Saône en Scène**, chaque année en automne : « Engrainage » par la compagnie Pare-Choc, « Fillette » par la Volubile, « L'Homme qui plantait des arbres » par le collectif des Particules.
- > Avec le **Festival des Pianis-simes** : un moment privilégié pour aller à la rencontre de la



Festival Amply
Tostaki compagnie



Concert symphonique



Festival Amply / Tachka



Rock Saône Fest
Ulysse Von Ecstasy

musique classique en dehors des institutions et découvrir de jeunes talents de la scène musicale nationale et internationale. Du classique dans un lieu atypique ! Lors de l'édition 2022, l'artiste peintre Saint-Germinoise **Frédéric Adrait** a réalisé une performance le temps d'un concert, sur invitation de la municipalité.

- Le **festival Amply** : des artistes de la scène régionale se produisent lors d'un concert à la bibliothèque, chaque année. Gratuit pour les usagers mais soutenu financièrement

par la métropole de Lyon et la commune.

- Le **Festival du livre de Bron** : la participation au vote du prix Summer permet de découvrir de nouveaux auteurs, d'aller à leur rencontre et d'échanger autour de la littérature. Les bibliothécaires du Val de Saône se mobilisent pour cet événement et organisent ces temps de rencontres et d'animations sur nos communes respectives. En janvier 2024, c'est Saint-Germain qui recevra l'auteur Pierric Bailly.



UNE BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE DYNAMIQUE ET ACCUEILLANTE

> L'action culturelle ne serait pas complète sans citer les nombreuses actions menées par l'équipe de la bibliothèque avec **des animations tout au long de l'année** : des contes mensuels le samedi matin, un rendez-vous kamishibai les mercredis après-midi, des animations à l'occasion de la fête des lumières en décembre, le traditionnel spectacle de Noël pour notre jeune public, des ateliers hors les murs en partenariat avec Chers Voisins, des temps de lecture à la crèche, des expositions, des concours photo et bien d'autres événements à venir.

- Notre bibliothèque acquiert régulièrement des nouveautés et offre un large choix de lecture, cela vient compléter les emprunts auprès de la Bibliothèque Municipale de

Lyon qui propose désormais deux navettes par mois pour les échanges. C'est une enveloppe annuelle de 6 000 € qui est allouée afin d'être toujours à la page.

- La rentrée 2023 aura vu l'arrivée d'une nouvelle responsable de bibliothèque entourée par une équipe de bénévoles toujours aussi dynamique et chaleureuse.

- Un travail de longue haleine devrait bientôt voir le jour : **le réseau des bibliothèques**. Il permettra une mutualisation des outils et services, un accès aux fonds de l'ensemble des bibliothèques en réseau pour tous les utilisateurs.

- Un coordinateur accompagnera les équipes et pilotera les actions culturelles.

UNE SALLE DE SPECTACLE RÉNOVÉE

Notre salle Georges Brassens a fait peau neuve. Des sièges entièrement renouvelés, un rafraîchissement des peintures, une modernisation de l'éclairage côté scène et un bon décapage du sol permettent d'accueillir des événements dans de meilleures conditions.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

> Créer un espace ado à la bibliothèque



FOCUS

Organiser des concerts c'est prendre le temps de créer du lien avec des artistes, avoir le sens de l'accueil, garder l'esprit ouvert, saisir les opportunités. C'est ainsi que nous avons noué une relation de confiance et un réel enthousiasme à travailler avec Florian Caroubi, chef

de l'Orchestre Lunae, mêlant musiciens amateurs et professionnels.

Nous avons d'abord imaginé la représentation salle Georges Brassens mais avec 60 musiciens, cela n'était pas envisageable.

C'est pourquoi nous avons fait le pari d'un concert dans

le gymnase. Un lieu plutôt atypique mais avec un peu d'imagination, quelques lampes sur des tables de chevet et bien sûr un orchestre talentueux, le gymnase s'est transformé à deux reprises en salle de concert aux chandelles.



Une activité pour tous

RÉALISATIONS

LE GYMNASSE MARYSE BASTIÉ, RÉNOVÉ ET LIVRÉ EN 2021

Utilisé 6 jours sur 7 par tous les âges et pour de nombreuses activités : associations sportives, groupe scolaire et Acti'jeunes. La mise à disposition gratuite et l'entretien des locaux est l'un des premiers soutiens aux associations. De l'oreille attentive aux bras dévoués, les services communaux accompagnent la dynamique associative du village.

SOUTENIR LES ASSOCIATIONS = DONNER LES MOYENS DE FONCTIONNER

- > Une commission d'attribution des subventions étudie les demandes avec une enveloppe de 27 000 € par an.
- > Depuis trois ans, nous subventionnons les clubs qui proposent des stages dans le cadre de métropole Vacances Sportives (des



stages gratuits pour les jeunes de la métropole). Un financement à hauteur de 80 % par la métropole, et 20% à charge des clubs et de la commune. Les bilans démontrent que de nombreux enfants Saint-Germinois ont pu pratiquer ainsi la voile, le VTT et le tennis de table grâce à ce dispositif.

- > Nous pouvons nous réjouir de compter de plus en plus sur des clubs qui se professionnalisent avec des créations d'emplois à la clef, des propositions de stages ainsi que par la qualité de l'encadrement.
- > Des créneaux séniors : du

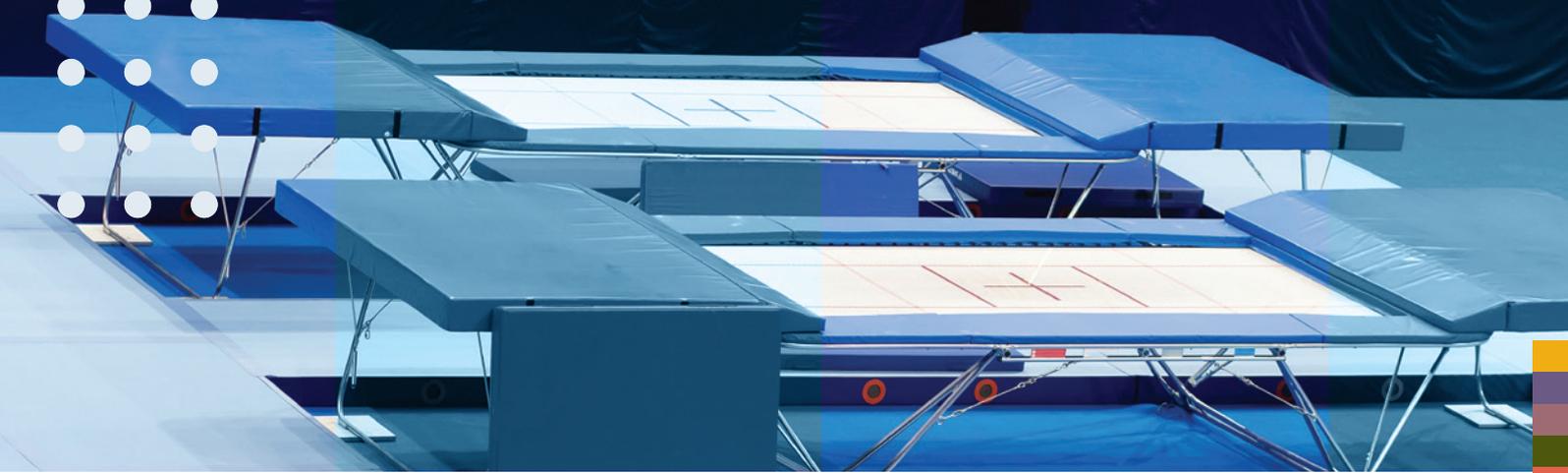
sport pour la santé. De plus en plus de clubs nous sollicitent pour les accompagner sur ces nouveaux axes de développement.

UNE SOLIDARITÉ DE TERRITOIRE

- > Depuis cet automne, Neuville Gym, un club fort de 600 adhérents, 5 salariés à temps plein avec des athlètes d'envergure nationale qui était sans solution de salle le temps des travaux de rénovation du Gymnase Tête Noire à Neuville est accueilli sur le terrain de tennis couvert pour 18 mois.

FOCUS

Si le forum de septembre est une occasion de rencontrer nos associations, nombreuses sont celles qui participent à la fête du village chaque année : jeux d'extérieur, découverte musicale, activités sportives et de loisirs créatifs, maquillage, concert, le tout orchestré en collaboration avec le comité des fêtes qui s'est renouvelé. En 2023 vous avez aussi pu participer aux « mini » Olympiades du CMJ, une première pour cette jeune équipe !



FOCUS



Nos sportifs ont du talent

- > Passage en D1 en 2023 pour l'équipe élite du club de futsal. Une référence nationale !
- > Des médailles pour les trampolinistes du club TCMO en compétition régionale et en Championnat de France et de très bons résultats pour l'ensemble de l'équipe dont une médaille de bronze pour Laura Paris aux championnats du monde.
- > Une qualification en coupe du monde jeune pour le Yacht Club du Rhône.
- > Monqui Pong remporte deux places aux championnats du Rhône. Sa web série remporte un prix national.

Nous remercions l'ensemble de nos sportifs qui font briller la commune en faisant leur place dans les compétitions régionales, nationales et internationales.



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

- > Hors d'usage depuis 2019, le stade de foot et l'ensemble des équipements du stade Jean Lacaze vont faire l'objet d'une étude qui prendra en compte un diagnostic d'usage des habitants



INFOS

COMMUNE ET ASSOCIATIONS, C'EST GAGNANT-GAGNANT !

Sans l'aide financière et les locaux de la commune à l'association Musique et Culture, il n'y aurait pas d'école de musique, ni sans les bénévoles dévoués de cette association. Pour toutes les associations de la commune, c'est main dans la main entre municipalité, bénévoles et vous, que tout est possible.





Associations

MUSIQUE ET BIEN-ÊTRE

MUSIQUE & CULTURE

> Une variété d'instruments enseignés : piano, chant, guitares, clavier, clarinette, saxophone, violon, accordéon diatonique, batterie. L'éveil musical pour les plus jeunes. L'ensemble jeune, les ateliers trad' et jazz pour les plus aguerris. La chorale. La batucada. Et des concerts, pour jouer ensemble et partager la musique !

INFOS

contact@musiqueetculture.com
www.musiqueetculture.com

LA CERISE SUR LE TANGO

> Et si vous commenciez la rentrée d'un bon pied ? Cours de tango argentin les dimanches de 17h à 18h30 à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Débutants comme danseurs aguerris y trouveront leur compte. Une danse unique adaptée à tous, le tango est une danse sociale de bal qui est une danse d'improvisation.



INFOS

contact@lacerisesurletango.fr
www.lacerisesurletango.fr

VIVRE ENSEMBLE

AMIS DU THÉÂTRE DE SAINT-GERMAIN (ATSG)

> Nous sommes une troupe de comédiens amateurs, encadrés par un metteur en scène, troupe ouverte à tous ceux qui souhaitent nous rejoindre. Les pièces jouées sont de type boulevard, comédies légères, choisies de manière collégiale et donnant lieu à 6 représentations dans l'année.

INFOS

gisele.brouilly@laposte.net

ASSOCIATION DES FAMILLES

Dans une ambiance chaleureuse et conviviale, nous proposons une pratique libre ou accompagnée d'activités manuelles : couture et patchwork le jeudi après-midi, poterie émaux sur cuivre et tricot le vendredi après-midi.

INFOS

Mme Alexandre
l.alexandre@numericable.com

LE RAMMO D'OR

C'est un lieu d'information, de rencontre et d'échanges, ils s'adressent à la fois aux parents et aux professionnels de l'accueil individuel. Des temps d'éveil collectifs sont mis en place chaque vendredi matin à Saint-Germain-au-Mont-d'Or, ainsi que des temps festifs, conférences, soirées sur le thème de la parentalité.

INFOS

www.rammo-d-or.com



SPORT

ASSOCIATION TENNIS QUINCIEUX-SAINT-GERMAIN (ATQSG)

> L'ATQSG propose à tous de pratiquer le tennis dans la détente de la bonne humeur. Articulée autour du partage et de la convivialité, l'année du club est rythmée par les séances de l'école de tennis accueillant près de 80 enfants de 6 à 18 ans, les compétitions ainsi que par des animations familiales (découvertes, stages, etc.).

INFOS

atqsg69@gmail.com
www.atqsg.fr

GYMNASTIQUE VOLONTAIRE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

> « Pour être en forme et le rester » l'association vous propose 2 cours de gym par semaine à la salle Maryse Bastié : cardio, bien-être, renforcement musculaire. Le lundi soir de 19h à 20h et/ou le jeudi matin de 10h45 à 11h45.

INFOS

Anne-Marie Montibert
06 78 33 00 59
anne-marie.montibert@orange.fr

TRAMPOLINE CLUB DES MONTS D'OR (TCMO)

> Créé en 2016, le Trampoline Club des Monts d'Or accueille chaque année une centaine de pratiquants majoritairement Saint-Germinois dans une ambiance familiale. Plus petite commune présente dans le haut niveau français. Le club poursuit son ascension en misant sur ses jeunes et sur sa devise Exigence et Bienveillance.

INFOS

contact@tcmo.fr
www.tcmo.fr



GOAL FUTSAL CLUB

> Avec une pratique encadrée par des éducateurs passionnés et diplômés, le GOAL Futsal Club accueille tous les adeptes de 4 à 77 ans, prônant l'inclusion et l'esprit compétitif. Fort de son statut de plus grand club spécifique de futsal en France, le club propulse la commune et le Val de Saône sur le sport de haut niveau.

INFOS

contact@goalfutsalclub.fr
www.goalfutsalclub.fr

TOUR ÉVASION VTT

> Un club de loisirs et d'évasion, sans esprit de compétitions. Il propose des cours pour les jeunes, des sorties à vélo, avec ou sans assistances électrique, à la découverte de beaux paysages et de lieux touristiques, et une section pour adultes pour pratiquer et participer à des randos techniques et sportives.

INFOS

tourevasionvtt@gmail.com
www.helloasso.com/associations/tour-evasion-vtt/



ATEMI

MONT D'OR

(Arts, Techniques Energétiques et Martiales Internes)

> Fondée en 1993, le club anime des cours de Qi Gong, Tai Chi Chuan, Yang Sheng, Da Cheng Chuan, et Tui Shou. Les cours sont ouverts à tous et pour tout âge. L'ensemble des cours est dispensé par des enseignants diplômés d'Etat. Une pratique pour acquérir : bien-être, calme, sérénité, détente et énergie.

INFOS

atemimontdor@gmail.com
www.atemimontdor.com



SPORT

RETROUVEZ TOUTES LES ASSOCIATIONS DE SGMO

INFOS

www.saintgermainaumontdor.org/culture-et-sport/associations-2/

MUSIQUE ET BIEN-ÊTRE

ASSOCIATION DIÈSE

> Nombreux concerts uniques dans le Parc des Hautannes.

INFOS

www.pianissimes.org/

MONQUI PONG

> Club de ping-pong local.

INFOS

monquipong@gmail.com
www.monquipong.fr

CAJ 

> Activités sportives, créatives et artistiques pour enfants et adultes.

INFOS

caj.activites@gmail.com
caj-saint-germain.com

PÉTANQUE CLUB 

> En loisir ou en compétition

INFOS

petanqueclubsaintgermain@gmail.com

SAÔNE MONT D'OR FOOTBALL CLUB (SMO FC) 

> Équipes de foot féminines et masculines de U7 à Sénior.

INFOS

561132@laurafoot.org
footballclubrive droite.footeo.com

YACHT CLUB DU RHÔNE 

> Base de loisirs nautiques

INFOS

yachtclub.durhone@orange.fr
www.ycr-lyon.com



JEUNES SAPEURS-POMPIERS 

> L'association des jeunes sapeurs-pompiers du Mont Verdun a pour mission de transmettre à des jeunes, filles et garçons, de 12 à 14 ans, les bases des savoirs du sapeur-pompier. Les jeunes sont initiés pendant quatre ans aux techniques de secours et de lutte contre les incendies afin, s'ils le souhaitent, de devenir ensuite sapeurs-pompiers volontaires ou professionnels.

INFOS

jsp.mont-verdun@sdmis.fr



Sortez de l'ordinaire, devenez
Sapeur-pompier volontaire

Vous avez entre 16 et 55 ans,
vous souhaitez vous engager :
rendez-vous sur www.sdmis.fr



UNION DÉPARTEMENTALE DES SAPEURS-POMPIERS D'ORÈS ET DE SECOUX

SOLIDARITÉ

SOLIDARITÉ ÉTUDIANTE LYON MADAGASCAR (SELMADA) 

> L'association soutient les étudiants à Madagascar après le baccalauréat. Sur leur site vous pourrez découvrir leurs talents de danseurs, chanteurs et voir leurs multiples créations artistiques. Ces talents n'enlèvent rien à leur sérieux présenté leurs mémoires de Licence ou de Master. Ces diplômés sont l'opportunité pour eux de trouver une meilleure situation sociale et un travail correctement rémunéré.

INFOS

www.Helloasso/associations/selmada
www.selmada.com



LA P'TITE FRIPOUILLE

> Le concept reste unique, dans les Monts d'Or, et favorise la 2^e vie des vêtements pour nos enfants et les futures mamans. Il suffit d'adhérer pour 10€/an/famille, emprunter suivant les besoins de vos enfants, rapporter ce qui reste en bon état, et donner ce qui ne vous sert plus pour faire vivre le stock.

INFOS

laptitefripouilledestge@gmail.com



VIVRE ENSEMBLE



MONT D'OR ÉCHECS

- > Apprentissage et perfectionnement du jeu d'échecs

INFOS

echecs.moe@gmail.com

GERMIN' ACTIONS

- > Randonnées et marches tranquilles hebdomadaires, scrabble, bal folk, sorties culturelles, conférence.

INFOS

selgerminois@hotmail.fr

LUDOTHÈQUE ASSOCIATIVE



- > Bonne Pioche
Jeux à disposition des adhérents de l'association

INFOS

ludobonnepioche@laposte.net

L'ATELIER FÊTE ET LOISIRS DE SAINT-GERMAIN

- > Comité des fêtes

INFOS

comitesdesfetes.sgmo@gmail.com



SOLIDARITÉ / ÉDUCATION

FCPE

- > Fédération des Conseils de Parents d'Elèves.

INFOS

saintgermain@fcpe69.fr

SECOURS POPULAIRE

- > Permanences les 2^e et 4^e mercredis de chaque mois.

INFOS

13, rue Raymond Mathieu,
69650 Saint-Germain-au-Mont-d'Or

SOU DES ÉCOLES



INFOS

sousaintgermain@gmail.com

ENVIRONNEMENT / HABITAT

SAINT-GERMAIN EN TRANSITION PROJETS POUR LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

INFOS

sgmo-en-transition@potager.org

CHERS VOISINS



- > Association des habitants de la résidence des Platanes

INFOS

Audrée Guns
a.guns@recipro-cite.fr

LES CHOUX LENTS



- > Un espace de recherches d'alternatives écologiques et sociétales

INFOS

leschouxlents.potager.org/

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT-GERMAIN-AU-MONT-D'OR

INFOS

Pascal Santarelli
vincentepascale@gmail.com

JARDINOT

- > Préserver, protéger la nature et vivre pleinement notre passion du jardinage

INFOS

Correspondant local
Clément Saucaz
csaucaz@gmail.com

ASSOCIATION ODYSSEUS

- > 3,1 : Exploration, Recherche scientifique, Protection de la Nature, Transmission aux Générations Futures

INFOS

associationodysseus3.1@gmail.com

Elus non majoritaires

3 ans pour faire... ou pour - encore - défaire ?

> **Jeudi 12 mars 2020** : devant la montée de l'épidémie Covid (« Nous sommes en guerre »), le Président Macron annonce la fermeture des crèches, des établissements scolaires et des universités.

> **Samedi 14 mars 2020** : le Premier ministre Edouard Philippe annonce la fermeture des bars, restaurants, cafés, cinémas ou encore discothèques à partir de minuit.

> **Dimanche 15 mars 2020** : Elections municipales à Saint-Germain-au-Mont-d'Or. Seuls 39,5% des électeurs se déplacent, marquant ainsi le plus gros écart d'abstention 2014-2020 des 59 communes de la métropole de Lyon !

> Elue donc par 1 électeur sur 5 (!) dans un scrutin municipal « Co-vidé », une nouvelle équipe « écologique et solidaire » s'installe aux commandes. Qu'at-elle fait depuis 3 ans ?

FINANCES

> **15 janvier 2020** : La municipalité précédente (notre équipe) reçoit le prix Canol-Tribune de Lyon de la meilleure performance de gestion des 59 communes de la métropole. En 2014, nous avions... la dernière place.

> **Mars 2021** : Nous alertons la nouvelle équipe sur leur budget « ahurissant » où tous les postes de dépense explosent ; nous leur demandons de se ressaisir et de prendre des décisions responsables. Ils mettent les dépenses sur le compte de la Covid : mais nous savons bien que la Covid ne justifie pas tout !

> **Mars 2022** : Les résultats 2021 sont catastrophiques. Nous intervenons en conseil municipal pour lancer l'alerte : la commune ne peut même plus rembourser ses emprunts avec ses recettes de l'année ! La municipalité nous déclare publiquement que nous avons « trafiqué les chiffres ». Mais cela ne va pas durer longtemps...

> **Juin 2022** : La municipalité se rend finalement compte de la situation dans laquelle elle s'est mise malgré nos alertes : elle décide d'augmenter les tarifs de la cantine et du périscolaire de 10 à 90% selon les familles ! Nous protestons... sans succès.

> **Octobre 2022** : La municipalité décide d'augmenter très fortement le prix payé par les habitants de Quincieux pour accéder à notre centre de loisirs. Nous alertons de nouveau la commune : nous ne sommes pas entendus. 6 mois plus tard, la commune de Quincieux annonce qu'elle va monter son propre centre de loisirs. Bien joué.

3 ans ont passé, utilisés davantage pour détruire que pour construire. Retour, dans la page qui nous est allouée, sur 3 années d'immobilisme.

> **Mars 2023** : La municipalité annonce que, suite à une décision du Conseil constitutionnel, l'État lui a remboursé un trop perçu de taxe foncière de 184 975€ et qu'il en sera de même chaque année. Nous soulignons que cet argent lui a été reversé pour être rendu aux contribuables et garantir l'égalité de tous devant l'impôt. La commune décide malgré cela de conserver cet argent. Nous attaquons en justice.

LA POLITIQUE DU MINIMUM ?

> Nous sommes dans une petite commune dont les moyens et les effectifs sont par définition limités. Si les élus ne s'impliquent pas suffisamment, les services ne peuvent pas tout faire. Or en 3 ans, on a vu beaucoup de choses se dégrader faute d'une implication insuffisante, à nos yeux, des élus de la majorité...

> **Le centre de loisirs** dans lequel une partie des parents se plaignent de ne plus trouver de place pour leur enfant faute d'une gestion des effectifs d'encadrement « au cordeau » qui nécessiterait un travail très important des élus.

> **Les équipements ?** Le stade, totalement négligé, est aujourd'hui impraticable, sans aucune perspective annoncée depuis 3 ans. La salle Maryse Bastié que nous avions entièrement refaite n'est plus proposée pour les événements familiaux alors que nous avons acquis un parquet pour la protéger. Il n'y a donc plus de salle des fêtes à Saint-Germain.

> **Le marché du vendredi**, fruit d'une implication personnelle de plusieurs élus du mandat précédent, est peu à peu délaissé. La mairie elle-même n'est plus ouverte que 3,5 jours sur 7 (contre 5,5 jours par semaine auparavant).

> **Le parking en superstructure** à la gare pour lequel nous avons déjà réussi à convaincre la Région, l'État et la métropole de s'engager ensemble ! Les travaux devaient commencer... suspendus depuis 3 ans ! Quelques « rumeurs » de reprise du projet (?) mais si le dossier n'est pas vigoureusement défendu... Rappelons-le : le nombre exceptionnel de trains qui s'arrêtent à Saint-Germain est directement lié à la possibilité de s'y garer.

> **L'animation du village** : si les associations du village (merci à elles) ou des prestataires ne s'en occupaient pas, il ne se passerait plus grand-chose à Saint-Germain...

> **La communication** : un site internet vide de toute information à jour pendant 3 ans, un Petit potin qui paraît de temps en temps avec de moins en moins d'informations de fond, des comptes rendus de conseils municipaux qui ne sont plus diffusés, un bulletin annuel, retraçant la mémoire de la commune, abandonné depuis 3 ans. En fait, cela devient une règle générale : tout ce qui nécessite une implication forte des élus est souvent supprimé ou délégué à telle ou telle association ou prestataire.

DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE ?

> Une « promesse de campagne » morte à peine née. Après avoir investi 15 000 € pour la création d'un site participatif (où est-il ?) et l'accompagnement par des « experts » (où sont-ils ?), la municipalité s'est enfermée depuis 2021 dans un entre-soi et fermée à toute discussion. Qu'il s'agisse de l'expression des citoyens (cf « concertation » sur la rue du 8 mai qui s'est conclue par une pétition de 200 habitants mécontents du haut du village) ou de celle des élus qui auraient une vision différente. Il suffit pour cela d'assister à un Conseil municipal où, par exemple, les questions posées par le public et les élus doivent désormais être soumises par écrit au préalable, et où tout débat est muselé au maximum. Dernier exemple en date : l'éviction du club de tennis ATQSG du court couvert du stade pour y loger le club de gym de Neuville-sur-Saône affecté par des travaux, sans discussion avec les dirigeants du club et les usagers. Saint-Germain, par son inaction, abandonne donc le football, le tennis, l'animation, le marché, la concertation, la communication, l'accueil de loisirs pour tous, le parking, la vidéoprotection et tant d'autres choses que nous détaillerons sur le site.

Blandine Brocard, Philippe Bigot, Paul Didier, Renaud George et Olivier Perrot, vos élus de la liste « Saint-Germain s'engage » vous souhaitent une année 2024 empreinte de sérénité et de réussite dans vos projets

INFOS

Cet article a été écrit le 3 novembre 2023, dernier délai accordé par la municipalité pour une diffusion en... janvier 2024. Pour trouver un peu de fraîcheur et le développement des différents sujets évoqués sur cette page, retrouvez-nous sur : www.sgmo.info

Les élus

MAIRE
DELORME Béatrice

1^{er} adjoint - Aménagement du territoire et transition écologique

TEILLON
Thomas

2^e adjointe - Education Enfance Jeunesse

PELLIS
Sophie

3^e adjoint - Urbanisme Voirie Cimetière

PERARDEL
Philippe

4^e adjointe - Culture sport association

BOUSSARD
Christel

5^e adjoint - Finances

DANCOURT
François

Conseillère municipale Solidarités

PERARDEL
Valérie

Conseillère municipale Communication

GIBERT
Anne-Françoise

Conseillère municipale Transformation fonction publique

PICHON
Sophie

Conseiller municipal Energies renouvelables

JOET
Alexandre

Conseillère municipale Mobilités / Espaces publics

GALLEY
Dominique

Conseiller municipal Fêtes et cérémonies

RENÁUD
Joris

Conseiller municipal patrimoine

BERTIN
Gérard

Conseillère municipale Lien intergénérationnel

FAURE
Stéphanie

Conseillère municipale

COURTEIX
Annette

Conseiller municipal

BINET
Jean-Michel

Conseillère municipale

GENESSON
Audrey

Conseiller municipal

POLOME
Philippe

Élu non majoritaire

BIGOT
Philippe

Élue non majoritaire

BROCARD
Blandine

Élu non majoritaire

DIDIER
Paul

Élu non majoritaire

GEORGE
Renaud

Élu non majoritaire

PERROT
Olivier

Saint-Germain- au-Mont-d'Or

dans le rayonnement intercommunal

PROJETS DE LA CONFÉRENCE TERRITORIALE DES MAIRES

- > Depuis 2020 notre Conférence Territoriale des Maires « Val de Saône » qui est représentée par les maires de 17 communes, se réunit toutes les six à huit semaines pour mettre en œuvre un projet de territoire avec un budget d'investissement de 3,2 millions d'euros alloué par la métropole.
- > Etat d'avancement :
 - Une étude est en cours sur les besoins de structure d'accueil de la petite enfance et la possibilité de créer des établissements intercommunaux.
 - Un poste de manager de « centre-bourg » sera créé en 2024 et chargé d'accompagner les acteurs économiques du territoire.
 - Le dynamisme culturel de notre territoire est considérable mais parfois méconnu : la création d'une marque ombrelle et d'une plateforme permettant de repérer les événements locaux doit voir le jour prochainement
 - Les bibliothèques de plusieurs communes se mettent en réseau, un poste de coordinateur est créé, l'offre de documents en sera considérablement élargie
 - Plusieurs projets sont en cours d'étude : comment dynamiser

le tourisme en s'appuyant sur la Saône ? Quelles possibilités de franchissement de la Saône entre Saint-Germain et Genay ? Quels espaces pour implanter une déchetterie en rive droite ?

PROJETS DU SYNDICAT MIXTE PLAINES MONTS D'OR

- > « Préserver, gérer et valoriser un espace naturel et agricole de qualité peu aménagé » sur notre territoire est sans doute un des plus beaux défis auquel on puisse s'atteler. C'est aussi la mission du Syndicat Mixte Plaines Monts d'Or.
- > Le SMPMO est composé de 15 communes, du département du Rhône et de la métropole.
- > Le nouveau bureau exécutif présidé par votre maire, Béatrice Delorme, a inscrit son action dans la lignée de ce qui a été construit : la dynamique d'accompagnement de l'agriculture locale a été renforcée par la création d'un poste spécifique de chargé de mission et l'acquisition de foncier et d'une ferme permettant, en partenariat avec la commune de Saint-Didier-au-Mont-d'Or, le lancement de l'association d'insertion Terre de Milpa.
- L'action du syndicat sur le volet biodiversité est consolidée.
- Lauréat d'un appel à projet, le SMPMO va pouvoir réaliser une

action rare et indispensable ces trois prochaines années : la réalisation d'un atlas intercommunal de la biodiversité, une démarche scientifique portée par les acteurs locaux.

> Réalisations sur la commune :

- Accompagnement de projets agricoles de production de petits fruits
- Plusieurs semaines de travail ont permis de sécuriser le cheminement sur le chemin profond, sentier de randonnée
- Après une étude de terrain, le parc des gorges d'enfer ne pourra pas accueillir le projet de seconde mare. Il a été retenu comme site expérimental « zéro déchets ». Les utilisateurs de cet espace naturel sont invités à repartir avec leurs déchets. Une rénovation du sentier pédagogique sera lancée fin 2024.
- Sur nos autres sentiers de randonnée : la mise en place de signalétique de sensibilisation au respect des cultures agricoles et bons usages de notre espace naturel (à venir).
- À suivre sur le site du SMPMO, les propositions de recherche en sciences participatives pour les habitants.

INFOS

www.abc-smpmo.com



PERSPECTIVE DE FIN DE MANDAT

- > Parking de la gare : la convention de construction entre la métropole et la SPL Mélac sera présentée en conseil métropolitain au premier trimestre 2024 pour une construction du P+R courant 2025.
Ce parking modulaire de 420 places verra son empreinte carbone réduite en limitant le béton. Totalement équipé de panneaux photovoltaïques, son prix final restera bien en deçà du projet imaginé en 2020 avec un coût pour la métropole de près de 30 000 € par place de stationnement.

Conclusion

Une commune, c'est bien plus qu'un nom, un périmètre géographique ou un budget à gérer.

C'est une responsabilité collective, celle de s'assurer du bien vivre ensemble. C'est proposer un cadre propice à l'épanouissement de chacun, peu importe son âge ou son secteur d'habitation.

C'est porter les choix nécessaires aujourd'hui et penser demain.

La démocratie ne peut s'entendre comme une simple délégation de pouvoir et de responsabilités à d'autres, fussent-ils désignés comme « élus de la République ».

Aussi, nous avons souhaité vous rendre compte de notre action. Humblement, car nos réalisations sont perfectibles et pas toutes abouties. Mais aussi avec fierté et enthousiasme car tout de même, nous parlons aussi de la construction d'un avenir commun à travers l'évolution de notre village.

Sur nos frontons nous lisons Liberté-Egalité-Fraternité.

Pour nous, les années à venir seront fraternelles ou ne seront pas.

Au-delà des conflits qui blessent l'histoire de l'humanité, soyons les acteurs de la fraternité qui nous lie. Faire vivre les valeurs humanistes qui nous animent, c'est une attention

constante aux plus fragiles, mais c'est aussi porter une vigilance toujours plus forte à notre environnement. Nous ne le dirons jamais assez, et c'est fondamental, c'est l'affaire de tous. C'est à l'aune de ces actions que les générations futures nous jugeront.

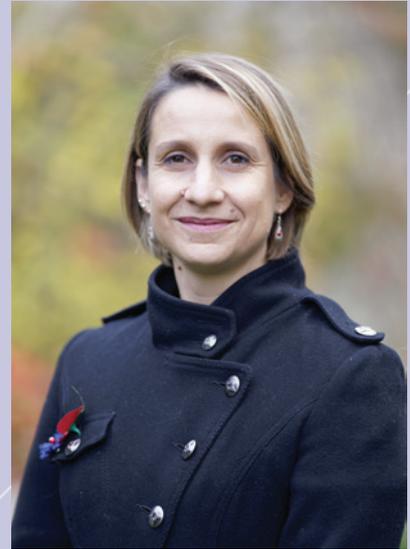
La fraternité ne doit pas être un vain mot accolé à notre drapeau mais des actions concrètes, locales, qui, mises bout à bout, renforcent notre idéal républicain. Elles donnent un sens à notre Nation, non comme une prétendue identité mais comme un ensemble uni riche de ses différences.

La fraternité ne se définit pas, elle se vit dans la dignité, elle se construit dans ses relations à l'autre, proche ou étranger. Elle est inconditionnelle.

Dans un contexte de crise de confiance dans le politique, à notre échelle, les orientations que nous avons prises pour contribuer à l'administration de notre commune ont été guidées par ces valeurs républicaines.

Nous souhaitons continuer à répondre à vos attentes et permettre à chacune et chacun, de prendre sa part dans la vie de la cité et d'exercer sa citoyenneté au-delà du devoir de voter.

Puissent ce bilan et les actions de participation citoyenne donner envie à nombre d'entre vous de partager l'enrichissement lié à cet engagement.



L'équipe municipale qui m'accompagne se joint à mes remerciements les plus sincères adressés à toutes celles et ceux qui, bénévoles ou acteurs locaux concourent à notre qualité de vie à Saint-Germain-au-Mont-d'Or.

Fraternellement,

Votre Maire, Béatrice DELORME
et les élus qui l'accompagnent





SGMO

Saint-Germain-au-Mont-d'Or
2020 / 2026 Bulletin mi-mandat